



CHAMBRE DES COMMUNES
HOUSE OF COMMONS
CANADA

43^e LÉGISLATURE, 1^{re} SESSION

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

TÉMOIGNAGES

NUMÉRO 022

Le lundi 20 juillet 2020



Président : M. Sean Casey

Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées

Le lundi 20 juillet 2020

• (1405)

[Traduction]

Le président (M. Sean Casey (Charlottetown, Lib.)): La séance est ouverte. Bienvenue à la 22^e réunion du Comité permanent des ressources humaines, du développement des compétences, du développement social et de la condition des personnes handicapées.

Conformément aux ordres de renvoi du 11 avril 2020 et du 26 mai 2020, le Comité reprend l'étude de la réponse du gouvernement à la pandémie de COVID-19. La séance d'aujourd'hui se tiendra par vidéoconférence et les délibérations seront transmises par l'intermédiaire du site Web de la Chambre des communes.

L'émission Web montrera toujours la personne qui intervient plutôt que l'ensemble du Comité. Avant de prendre la parole, veuillez attendre que j'indique votre nom. Lorsque vous êtes prêt à parler, cliquez sur l'icône du microphone pour activer votre micro. Je vous rappelle que vous devez utiliser le canal de la langue dans laquelle vous vous exprimez.

J'aimerais maintenant souhaiter la bienvenue à nos témoins. Nous accueillons M. Steve Cordes, directeur général de Youth Opportunities Unlimited, ainsi que M. Bernard Racicot, coordonnateur de la Maison des jeunes des Basses-Laurentides.

Monsieur Cordes, vous pouvez présenter votre déclaration préliminaire.

M. Steve Cordes (directeur général, Youth Opportunities Unlimited): Je vous remercie tout le monde de l'occasion de venir témoigner devant vous aujourd'hui.

J'aimerais vous donner un aperçu de Youth Opportunities Unlimited. Dans la documentation que vous avez reçue se trouve une lettre que nous a envoyée un jeune qui a récemment terminé un programme de YOU. J'y reviendrai plus tard, mais je l'ai incluse dans la documentation parce que la majeure partie des activités suivies par ce jeune au sein de notre organisme se sont déroulées pendant la pandémie. Il a exprimé des idées que nous avons trouvées merveilleuses concernant les expériences qu'il a vécues et qui confirment ce que nous trouvons très utile pour venir en aide aux jeunes marginalisés en particulier.

Quelles sont les activités de Youth Opportunities Unlimited? En résumé, nous sommes un organisme à but non lucratif, constitué en société à London, en Ontario. Nous existons depuis 1982. Je suis membre de l'organisme depuis 1984 et j'en suis le directeur général depuis 1988. Je connais donc passablement bien son histoire.

L'organisme a commencé à titre de centre d'emploi pour les jeunes financé par le gouvernement provincial. Il visait à offrir une aide à l'emploi aux jeunes qui quittent l'école très tôt. Il avait aussi pour but de combler l'écart pour les jeunes sans aucune expérience

et peu scolarisés qui ont besoin d'aide pour accéder au marché du travail.

À mesure que l'organisme a pris de l'ampleur, nous avons conservé le même mandat. Notre vision est celle d'une collectivité où tous les jeunes sont accueillis et motivés et où ils s'épanouissent. L'énoncé de notre vision parle autant de la collectivité que des jeunes et de ce que nous faisons — en réalité, il parle encore plus de la collectivité. C'est ce qui détermine nos principales priorités.

Notre financement provient de tous les ordres de gouvernement. Nous continuons d'offrir des programmes d'aide à l'emploi. Nous dispensons un éventail de programmes de placement dont bon nombre sont financés par notre gouvernement provincial. Nous accomplissons aussi pas mal d'activités dans le domaine du logement abordable. Je pense que le député Vaughan est au courant parce qu'il a visité nos installations à plusieurs reprises pendant son mandat. Notre présence va grandissant à ce chapitre. Nous offrons également depuis longtemps une formation sur le modèle de l'entreprise sociale afin de préparer les jeunes à l'emploi.

Comment cela fonctionne-t-il? En résumé, nous offrons environ 25 programmes différents en même temps. Ils sont financés par tous les ordres de gouvernement: le gouvernement fédéral, par l'entremise de quelques ministères; le gouvernement provincial, par l'entremise de trois ministères différents et le gouvernement municipal. Nous recevons également une aide financière de Centraide et nous tirons un revenu appréciable des entreprises sociales de Youth Opportunities Unlimited. Même si l'administration peut se révéler un peu compliquée, du point de vue du jeune, l'interaction entre tous les programmes est très fluide.

Un jeune peut s'adresser à notre organisme à partir de divers points d'accès. Il peut vivre de l'itinérance et chercher un endroit où manger ou un endroit sûr où dormir la nuit, qu'il s'agisse d'un refuge ou d'un logement permanent. Ou encore, il peut avoir achevé ses études et être à la recherche de son premier emploi. Dans tous ces cas, il existe divers points d'accès qui les mettent en contact avec le bon service dès le départ. Il peut s'agir de prendre rendez-vous avec un conseiller en emploi ou de travailler à la rédaction d'un curriculum vitae. Ou alors, le jeune peut vouloir actualiser son curriculum vitae et se préparer en vue d'une éventuelle entrevue avec un futur employeur. Il peut s'agir aussi de mettre une personne en contact avec un conseiller en matière de logement pour l'aider à trouver un logement permanent.

La clé pour réussir dans tous ces cas est la relation que l'on établit avec les gens. Même s'ils se présentent parfois avec un problème bien particulier, ce qui fonctionne vraiment pour un jeune marginalisé et vulnérable c'est essentiellement d'entrer en contact avec la bonne personne.

C'est ici, à mon avis, que cette lettre prend tout son sens. Je n'ai pas l'intention de vous la lire, mais pour plus de précision, sachez que ce jeune — il s'appelle Sam — a écrit cette lettre de son propre chef après avoir obtenu son diplôme de quelques-uns des programmes que nous tenons à YOU. Il est entré en contact avec notre organisme après avoir fourni des soins physiques à sa mère pendant quelques années. Je pense qu'il avait commencé à s'occuper de sa mère quand il était encore un très jeune enfant. C'est par l'entremise de sa grand-mère qu'il est entré en contact avec Youth Opportunities Unlimited. Elle s'inquiétait de sa santé en général et de son très grand isolement.

• (1410)

Elle ne savait pas trop quel serait le résultat, mais elle voulait qu'il prenne contact avec un organisme. Il a communiqué avec l'un de nos conseillers en emploi, dans le cadre d'un programme de YOU financé par la province. Par la suite, il a commencé à examiner les possibilités qui s'offraient à lui. Il a fini par participer à un programme financé par le gouvernement fédéral appelé ISE dont la prestation est assurée par Youth Opportunities Unlimited. Dans le cadre de ce programme, il a reçu de la formation dans une installation de recyclage à YOU.

J'ai mentionné nos entreprises sociales. Nous nous en servons à titre de plateformes pour former des gens. Dans ce cas précis, avec le recyclage, non pas parce qu'il souhaitait nécessairement travailler dans ce secteur, mais parce qu'il n'avait jamais touché un chèque de paie auparavant. Si vous avez eu l'occasion de lire sa lettre, vous aurez compris qu'il souffre d'importants problèmes de santé mentale et de toxicomanie qui sont profonds. Comme il le dit lui-même, chaque soir en se couchant, il se faisait la réflexion que le fait de se réveiller ou non le lendemain matin lui importait peu. Il ne faisait rien de concret pour empêcher que cela se produise, mais il s'en fichait. C'est sa grand-mère qui l'a mis en rapport avec nous. Il n'était pas prêt à se chercher du travail. C'est ainsi que l'installation de recyclage lui a fourni l'occasion de trouver un endroit sûr, un endroit où il a pu trouver ses marques et commencer à constituer une communauté autour de lui.

À partir de là, il s'est inscrit à des programmes financés par le gouvernement provincial, et récemment il a été embauché chez Home Depot après avoir passé une entrevue en ligne. Il y travaille depuis un peu plus d'un mois, et il a déjà décroché une promotion. Lui et moi avons participé à un panel parrainé par le Centre de toxicomanie et de santé mentale concernant les services à offrir aux jeunes aux prises avec des problèmes de santé mentale pendant la pandémie de COVID. Selon lui, il n'aurait probablement pas pris contact avec ce programme, avec cet organisme, n'eût été la COVID. Ses problèmes d'anxiété étaient tellement envahissants qu'il ne pouvait imaginer entrer dans un bureau et s'asseoir en face de personnes étrangères. Une plateforme en ligne lui a facilité les choses.

Voilà qui vous explique un peu pourquoi j'ai choisi d'utiliser cette lettre.

J'aimerais vous entretenir brièvement de ce que nous organisons dans le cadre de [*Difficultés techniques*] parce que cela permet de se faire une bonne idée, surtout pendant la pandémie de COVID qui sévit actuellement. Nous avons deux ou trois projets en cours qui mettent vraiment l'accent sur le logement. L'un de ces projets est le résultat d'un partenariat avec la Société d'aide à l'enfance, un organisme spécialisé dans les soins à l'enfance situé à London. Il permet d'offrir un logement aux jeunes qui dépassent l'âge limite pour bé-

néficier d'une famille d'accueil — des jeunes âgés d'à peine 16 ans qui, sinon, se retrouveraient dans la rue. Il y a un refuge en ville actuellement où ils peuvent aller. Ce refuge compte des places à leur intention. Mais bon nombre de ces jeunes ont été victimes de la traite des personnes, ils ont vécu d'horribles traumatismes, et ils sont incapables de se rendre dans les grands refuges. Ils préfèrent dormir dans la rue plutôt. Ils vont dormir sur le canapé d'un ami pendant un temps. Ils vont se débrouiller. Ils vont faire des compromis et trouver un endroit où vivre, mais ce ne sera pas un chez-soi. Cet endroit leur ouvre l'accès vers un chez-soi. Il comporte six appartements, tous indépendants. Tous les jours, ils sont en contact avec un membre du personnel de Youth Opportunities Unlimited et bénéficient de soins offerts par la Société d'aide à l'enfance. Le programme a remporté un succès phénoménal. Il fonctionne sans financement gouvernemental supplémentaire, uniquement grâce à la relation de financement entre YOU et la Société d'aide à l'enfance.

Le député Vaughan sera sans doute intéressé par ce que je vais dire. Les travaux de construction de notre refuge s'achèvent cette semaine, monsieur Vaughan. Il ouvrira ses portes le 17 août. Nous avons créé, au cours des trois dernières années, un concept de refuge comportant 30 lits pour les jeunes. Finalement, il s'agit d'une ressource extraordinaire en temps de pandémie, parce que, contrairement à la majorité des autres refuges, il ne s'agit pas de dortoirs. Le refuge compte 30 chambres individuelles pour 30 personnes, avec des couloirs de 10 pieds de largeur. Pourquoi avons-nous créé ce genre de refuge? Bien entendu, nous en avons eu l'idée longtemps avant la pandémie, mais nous savons que les jeunes qui viennent dans les refuges ont vécu des traumatismes physiques et affectifs à plusieurs égards. Si on leur impose de dormir dans des dortoirs, bon nombre d'entre eux choisiront plutôt de dormir dans la rue. Le concept de 30 lits pour 30 personnes nous a permis de venir en aide à des personnes de la communauté LGBTQ2S sans qu'elles se sentent à risque. Il a également permis de venir en aide à des personnes ayant besoin du répit sur le plan affectif qu'offre la possibilité de disposer d'une chambre privée, ou à des personnes devant être isolées pour la sécurité des autres. Les couloirs d'une largeur de 10 pieds permettent aux premiers répondants d'aller et venir facilement, et d'intervenir rapidement, au besoin. En fin de compte, il s'agit d'un établissement extraordinaire pendant une pandémie.

• (1415)

Le président: Je vais vous demander de conclure, monsieur Cordes, s'il vous plaît.

M. Steve Cordes: Certainement.

Ce qui, à mon avis, fonctionne vraiment bien, et j'espère que le gouvernement continuera d'y investir, en-dehors des programmes individuels dont je viens de vous parler, c'est l'examen de l'infrastructure dans laquelle on souhaite investir afin de déterminer si elle possède un effet multiplicateur. L'expérience que nous avons acquise au cours des 40 dernières années environ nous a enseigné très clairement une chose, c'est le fait que les jeunes qui ont été marginalisés, qui sont vulnérables, comptent énormément sur les relations. Ce n'est pas tellement ces merveilleux programmes qui sont créés. C'est surtout les gens qui les animent qui font toute la différence.

En tant que représentants du gouvernement, si vous pouviez trouver le moyen d'investir dans des organismes et des personnes qui ont la réputation de venir en aide aux personnes vulnérables ou marginalisées, vous obtiendriez de meilleurs résultats, et les collectivités également. En tant que gouvernement du pays, je pense que l'un de vos défis consiste à offrir un programme d'envergure nationale dont la prestation serait assurée au niveau local. Je vous exhorte à continuer de chercher des moyens de venir en aide aux organismes qui assurent la prestation des programmes à l'échelle locale et qui possèdent la souplesse requise pour agir à cette échelle. Parce que c'est à ce niveau que les vrais changements se produisent. Je le répète, le ciment qui fait tenir ces partenariats à l'échelle locale, ce sont les spécialistes locaux.

Je vais m'arrêter ici parce que je sais que vous voudrez poser des questions, et je veux laisser du temps pour les autres témoins.

Merci.

Le président: Merci, monsieur Cordes.

[Français]

Monsieur Racicot, vous avez la parole.

M. Bernard Racicot (coordonnateur, Maison des jeunes des Basses-Laurentides): Bonjour.

Je m'appelle Bernard Racicot et je suis coordonnateur à la Maison des jeunes des Basses-Laurentides. Malheureusement, Mme Manon Coursol ne peut assister à cette réunion, parce qu'elle est en vacances. Elle vous envoie ses excuses.

La Maison des jeunes des Basses-Laurentides est d'abord un lieu de rassemblement pour les jeunes âgés principalement de 12 à 17 ans et venant de la grande région de Sainte-Thérèse. Ceux-ci viennent y passer du temps de qualité et ils sont accompagnés par l'équipe d'intervenants, qui les accueillent chaleureusement. Ce lieu doit être sécuritaire, vivant, motivant et dynamique. On veut que cela soit aussi un lieu à leur image.

La Maison des jeunes est aussi un lieu de rencontre d'une communauté qui a à cœur les jeunes, leur vécu et leurs opinions, où les idées émergent, où les discussions sont vives, parfois très vives même, et où se concrétisent des projets de sensibilisation, de résolution de problèmes et de prévention. Partenaire d'une communauté, la Maison des jeunes s'engage, à sa façon, dans des plans d'action concertés avec la municipalité, la sécurité publique, les différents ordres de gouvernement, le centre de santé et de services sociaux et d'autres partenaires communautaires. Nous travaillons en équipe.

Notre mandat consiste à être un lieu de rassemblement privilégié pour que les adolescents qui viennent nous voir vivent un passage à la vie adulte le plus harmonieux possible. C'est un accompagnement dans les diverses étapes de leur vie. Pendant la période estivale, notre présence se fait par le travail de milieu dans divers endroits ciblés dans la municipalité où certains jeunes sont sur le point d'adopter des comportements à risque.

Notre clientèle, comme je vous l'ai dit plus tôt, regroupe des jeunes de 12 à 17 ans qui vivent dans la région de Sainte-Thérèse et des Basses-Laurentides. D'abord, ils viennent par curiosité. Tous les jeunes qui viennent nous voir le font de leur propre chef. Ensuite, ils viennent parce qu'ils y trouvent une place à leur image. Nous voulons aussi nous identifier à eux.

La clientèle n'est pas exclue en fonction de son âge, mais plutôt en fonction de son comportement. On va s'arranger pour que les jeunes aient un comportement respectueux et orienté vers la communauté à la Maison des jeunes. Ils doivent se respecter, respecter les autres et respecter l'éthique et les valeurs de la Maison des jeunes.

Notre mission est de favoriser le développement de l'estime de soi, et ce, en offrant une présence et une écoute active, en effectuant des interventions individuelles et de groupe, en amenant les jeunes à vivre des réussites — ce dernier point est très important —, en les accompagnant dans l'adoption de valeurs liées au respect et à l'autonomie, et en développant leurs habiletés sociales afin qu'ils puissent vivre avec les autres, malgré leurs différences, sans vivre de rejet.

Nos interventions se traduisent par des activités de promotion. Nous incluons tous les jeunes dans nos activités de sensibilisation et de référence. L'intervention à caractère social favorise le développement de liens avec les jeunes afin de leur permettre de communiquer, d'échanger, de s'ouvrir et de se sentir importants et rassurés. L'intervention éducative permet de développer les habiletés sociales, scolaires, culturelles et sportives. Grosso modo, c'est ce que nous faisons à la Maison des jeunes.

Nous organisons plusieurs activités. Je suis professeur de musique, et les activités musicales font donc davantage partie de mon rôle d'intervenant. Nous voulons mettre les jeunes dans un contexte de réussite en organisant avec eux des événements où ils seront mis à l'avant-plan, ils produisent des enregistrements en studio ou des concerts. C'est une activité phare à la Maison des jeunes.

Il y a aussi des activités où les jeunes apprennent à cuisiner avec ce que nous avons à la Maison des jeunes. Par exemple, dans le cadre de l'activité « pimp ta bouffe », on essaie de voir ce qu'on peut faire avec une boîte de Kraft Dinner pour que ce soit meilleur. Nous faisons aussi du théâtre et de l'improvisation. On apprend aux jeunes à développer leurs mécanismes de réponse, de respect de l'autre et de parole, ainsi que leur capacité à vivre en équipe. Nous organisons aussi des activités sportives et des jeux. Tout cela vise à établir une relation avec les jeunes.

Nos jeunes se sentent marginalisés. On vit beaucoup de pauvreté dans notre milieu, à Sainte-Thérèse, mais aussi beaucoup d'anxiété. Nos activités visent donc à atteindre les jeunes dans leur milieu.

• (1420)

Nos subventions proviennent surtout de la Ville de Sainte-Thérèse et des gouvernements du Canada et du Québec. Nos activités de collecte de fonds sont très importantes. Les événements que nous organisons, par exemple des concerts de musique, nous permettent d'aller chercher beaucoup de financement.

La pandémie de la COVID-19 nous a nui à plusieurs égards. Nous avons dû fermer nos portes le 16 mars. Vu que nous sommes une maison des jeunes, nous devons rester fermés. Nous n'avons pas pu mener d'activités jusqu'à la mi-mai. Nous avons donc organisé des rencontres avec les jeunes sur les réseaux sociaux — Messenger, Instagram et Zoom. C'est devenu très populaire et cela nous a permis de communiquer avec les jeunes là où ils étaient. Nous avons découvert sur les réseaux sociaux que les jeunes qui suivaient des cours sur Zoom ou par un autre moyen étaient très démotivés et isolés. C'était difficile de les atteindre.

La crise liée à la COVID-19 nous a aussi obligés à annuler plusieurs concerts et activités de collecte de fonds. Le 8 mai, nous avions prévu une activité de collecte de fonds, soit une soirée homard, qui nous permet d'habitude de recueillir entre 30 000 \$ et 40 000 \$ de dons. Nous avons dû annuler cet événement. Cela a été assez difficile à accepter pour les jeunes, car c'est une occasion pour eux de s'exprimer publiquement et de mettre en relief ce que nous faisons.

De plus, nous avons dû annuler des concerts cet été, de même que l'activité au Camp Péniel, qui est très importante. Il s'agit d'un séjour de trois jours à la campagne. Cela aussi a été très difficile à accepter pour eux.

Nous avons recommencé nos activités le 1^{er} juin, mais malheureusement, nous ne pouvions pas ouvrir la Maison des jeunes. Les activités se font toutes à l'extérieur, dans la cour. Nous avons acheté un pavillon de jardin pour accueillir les jeunes, même quand il pleut et qu'il fait très chaud. Les jeunes viennent nous voir dans la cour, mais nous ne pouvons malheureusement en accueillir que 10 à la fois.

Nous allons aussi dans le village à Sainte-Thérèse pour essayer d'atteindre les jeunes. Nous annonçons nos activités sur les réseaux sociaux.

La force de la Maison des jeunes est d'être créative dans ses façons d'atteindre les jeunes. Notre mot d'ordre, cet été, est de nous adapter à la situation. En raison de la pandémie, c'est ce que nous faisons tous les jours. Nous faisons un pas en avant et deux en arrière. Notre force, en tant qu'organisme communautaire, est notre capacité d'adaptation.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

Je suis prêt à répondre à vos questions, si le temps le permet.

● (1425)

Le président: Je vous remercie beaucoup, monsieur Racicot.

[Traduction]

Nous allons maintenant commencer la période de questions avec M. Albas, pour six minutes. Monsieur Albas, je vous en prie.

M. Dan Albas (Central Okanagan—Similkameen—Nicola, PCC): Merci, monsieur le président.

Merci de votre présence ici, aujourd'hui, messieurs Racicot et Cordes. J'aimerais commencer avec vous deux.

Monsieur Cordes, vous avez mentionné que l'approche que vous avez prise dans votre municipalité est très localisée. Pourriez-vous nous expliquer un peu comment Youth Opportunities Unlimited a démarré et pourquoi vous pensez qu'il est d'une telle importance de mettre en place une intervention communautaire ascendante pour répondre aux problèmes que vous constatez chez vous?

M. Steve Cordes: Nous avons démarré en tant que secrétariat à l'emploi pour les jeunes avec une subvention du gouvernement provincial. Même si nos débuts furent difficiles, je dirais que le réel avantage de ce départ fut que le gouvernement provincial de l'époque était prêt à investir un certain montant de dollars, mais à condition d'égaliser les dons ou les contributions en nature que recevaient les organismes. Il pouvait approuver un financement de quelques centaines de milliers de dollars, mais seulement si vous aviez recueilli quelques centaines de milliers de dollars en contributions auprès de la collectivité. Le gouvernement égalait le montant

recueilli. Ces circonstances ont contribué à créer au sein de l'organisme un esprit communautaire phénoménal.

Nous avons, par exemple, un programme de formation fédéral qui est dispensé dans le cadre d'un projet appelé ISE. Nous pouvons acheter de la formation à court terme auprès d'un établissement d'enseignement agréé pour améliorer les possibilités d'emploi dans des secteurs où la demande est très élevée pour les jeunes. À London, par exemple, nous achetons de la formation sur le service à la clientèle du Fanshawe College. Ce sont les professeurs du collège qui viennent offrir la formation dans nos installations.

Les jeunes auxquels nous venons en aide ne fréquenteraient pas le collège. Cela constitue pour eux une contrainte physique et affective. Ils n'iraient tout simplement pas. En revanche, nous pouvons encadrer le personnel enseignant du collège. Ces enseignants possèdent une expertise extraordinaire, mais ils ne savent pas nécessairement comment interagir avec une population vulnérable ou marginalisée. Nous travaillons avec eux pour adapter les programmes de cours, et la rétroaction que nous recevons des jeunes qui suivent ce programme est formidable.

● (1430)

M. Dan Albas: Ce qui nous ramène à la relation que vous dites avoir avec eux. Vous dites que ce ne sont pas tant les programmes que la confiance qu'ils ont dans les intervenants. Est-ce exact?

M. Steve Cordes: Tout à fait. Près de 25 % de nos clients souhaitent faire des études postsecondaires, et un nombre important d'entre eux suivent des cours du Fanshawe College ou d'autres facultés de l'Université Western, à London. Ce sont ces partenariats qui leur ouvrent des possibilités et leur permettent de se redéfinir eux-mêmes. Ils ne franchiraient pas ces portes autrement.

M. Dan Albas: Je vais passer à M. Racicot.

[Français]

Monsieur Racicot, la situation est-elle la même pour vous?

Le président: Monsieur Racicot, pourriez-vous éloigner un peu votre microphone de votre chemise? Quand il entre en contact avec celle-ci, nous ne pouvons pas vous entendre correctement.

M. Bernard Racicot: D'accord.

Pourriez-vous répéter votre question, monsieur Albas?

M. Dan Albas: Cela concerne le travail que vous faites dans votre communauté. D'après ce que je comprends, l'approche locale est essentielle pour améliorer la situation des jeunes. Est-ce bien cela?

[Traduction]

M. Bernard Racicot: Vous pouvez parler en anglais, si vous le souhaitez.

[Français]

Oui, et c'est le cas pour tout ce qui touche les jeunes et le travail que nous faisons avec d'autres organismes. Nous faisons partie de tables de concertation. C'est primordial lorsqu'on veut intervenir. L'intervention concertée est d'une importance majeure dans notre milieu. Nous travaillons toujours avec les autres organismes et avec ceux qui interviennent avec nous dans ce milieu. C'est la base du succès des jeunes dans les écoles. Je ne sais pas si cela répond à votre question.

[Traduction]

M. Dan Albas: Est-ce que votre approche du financement est semblable? Est-ce que vous êtes financés exclusivement par le gouvernement, ou bien à l'aide d'une combinaison de fonds de contrepartie privés, d'organismes de bienfaisance, de particuliers et d'administrations locales...?

M. Bernard Racicot: Nous recueillons des fonds auprès du secteur privé et nous bénéficions aussi d'un financement de contrepartie. Nous faisons flèche de tout bois.

[Français]

Nous recevons également des subventions du gouvernement du Québec. Il y a toujours ces partenariats, qui sont très importants. Avec la Chambre de commerce, nous organisons des événements. Les partenaires du secteur privé font aussi partie de nos collectes de fonds. Cela dit, les ordres de gouvernement sont vraiment essentiels à notre bon fonctionnement, surtout en ce moment.

[Traduction]

M. Dan Albas: Je suis heureux d'apprendre que le fait de recevoir une aide gouvernementale est important pour vous assurer d'une base, et aussi que c'est la collectivité elle-même qui soutient l'entreprise, et qu'elle ne lui est pas imposée de quelque manière que ce soit.

Peut-être pourriez-vous tous les deux nous décrire comment vos organismes respectifs se sont débrouillés avec la pandémie de COVID-19.

Monsieur Cordes, j'aimerais vous entendre parler plus précisément de la manière dont le contact s'établit tous les jours entre votre personnel et les jeunes au refuge abordable.

Monsieur Racicot, vous avez brièvement mentionné un pavillon de jardin. Vous pourriez peut-être nous donner un aperçu d'autres modifications que vous avez dû effectuer compte tenu de la COVID-19.

Le président: Messieurs, nous manquons de temps. Peut-être pourriez-vous fournir chacun une très brève réponse à la question.

M. Steve Cordes: Nous avons adopté un modèle hybride. Pour les programmes de soutien au logement, nous avons mis sur pied une équipe mobile responsable du logement; quant à nos programmes alimentaires quotidiens, ils sont toujours assurés en personne dans le respect de tous les protocoles, distanciation, et ainsi de suite.

L'aide à l'emploi est offerte en ligne. Nous donnons des ateliers en ligne, et nous avons aussi des conseillers individuels en matière d'emploi qui se font un point d'honneur de communiquer avec les jeunes et de les rejoindre probablement plus fréquemment que lorsqu'ils tenaient des rendez-vous en personne.

Au cours des prochaines semaines, nous avons l'intention de relancer davantage de consultations en personne en matière d'emploi.

• (1435)

[Français]

M. Bernard Racicot: Je remercie Mme Chabot et son équipe, qui nous ont permis d'avoir un emploi d'été supplémentaire.

Cet été, le travail de notre équipe consiste principalement à organiser un sondage qui permettra de rejoindre les jeunes de la région et de comprendre comment ils vivent la pandémie. Cela va orienter les interventions que nous allons faire auprès d'eux lors du retour en

classe et nous donner une réponse très claire sur leurs besoins. Notre équipe organise un sondage et des rencontres avec eux. Par ailleurs, nous profitons de nos activités dans le petit pavillon et dans la ville pour distribuer ce sondage et pour prendre réellement le pouls des jeunes de Sainte-Thérèse et de la région.

[Traduction]

Le président: Merci, monsieur Albas.

M. Dan Albas: Merci.

Le président: Nous allons maintenant passer à M. Turnbull pour six minutes.

Je vous en prie.

M. Ryan Turnbull (Whitby, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci à nos deux témoins de leur présence ici aujourd'hui. C'est vraiment intéressant d'entendre vos commentaires à tous les deux. Vous apportez une expérience incroyable à cette conversation.

Monsieur Cordes, la majorité de mes questions vont s'adresser à vous parce que je pense que mes collègues vont probablement davantage se concentrer sur notre autre témoin aujourd'hui, M. Racicot.

Monsieur Cordes, merci d'avoir consacré 35 années de votre existence à votre collectivité locale. J'ai déjà eu l'occasion de visiter les locaux de votre organisme, sur la rue Richmond, à London, il y a quelques années. Je sais que votre organisme a la réputation de favoriser vraiment l'innovation sociale. Alors, je tiens à vous remercier de tout le travail accompli.

Pourriez-vous nous brosser un tableau? Il est certain que le témoignage de Samuel nous donne une bonne idée, sans doute, des jeunes à risque de votre collectivité. Durant cette pandémie, il existe sûrement des éléments probants prouvant que les jeunes à risques sont encore plus vulnérables que les jeunes normaux.

Pourriez-vous nous décrire comment la vulnérabilité augmente pour ces jeunes à risque?

M. Steve Cordes: Je ne mâcherai pas mes mots en vous disant que mon personnel m'a confié que nous avons perdu cinq jeunes victimes d'une surdose au cours des dernières semaines. Ce nombre de décès est... Il n'y a aucune comparaison avec nos pertes antérieures.

Dans la majorité des cas, ces décès peuvent avoir été accidentels. Ils peuvent s'expliquer par une consommation quotidienne ayant augmenté dans le cadre d'une stratégie de survie. Il est certain que la consommation de drogues et d'alcool, et la toxicomanie, ont augmenté.

Ce qui est vraiment devenu encore plus important pour nous, ce sont ces contacts quotidiens. Je vous ai déjà mentionné brièvement notre équipe du logement en répondant à la dernière question. Pour élaborer un peu, nous continuons de frapper à la porte des jeunes qui vivent dans nos résidences presque quotidiennement. Par ailleurs, notre programme de petits déjeuners quotidiens est devenu un programme de petits déjeuners dans des sacs. Comme vous le voyez, nous sommes limités par tous les protocoles qui, bien entendu, ont une incidence sur toutes nos activités. Mais il est vraiment important que nous demeurions ce lieu de contact pour les jeunes, parce que le degré d'isolement ressenti par ceux qui se sentent déjà marginalisés et n'ont pas l'impression d'appartenir à leur collectivité est profond. Les niveaux d'anxiété sont à la hausse. Les taux de dépression sont également à la hausse, et bien entendu, les pertes de vie que j'ai déjà mentionnées en sont la preuve. C'est profond.

M. Ryan Turnbull: Merci d'avoir partagé cela avec nous, je sais que cette situation nous concerne tous.

Est-ce que cette situation pourrait nous renseigner sur d'éventuels changements que nous pourrions entreprendre? Je sais qu'en tant que gouvernement, nous avons été profondément touchés par tous les segments de la population susceptibles d'être marginalisés et encore plus vulnérables en ce moment. Nous avons déployé des mesures de soutien très rapidement pour tous ces segments de la population.

Je me demande si, d'après votre expérience, vous auriez des suggestions à nous faire concernant d'autres mesures susceptibles d'aider les jeunes dans votre collectivité.

M. Steve Cordes: C'est une très bonne question, d'ailleurs j'y ai déjà réfléchi. Je veux dire à des mesures précises et, vous savez, ils ont toujours besoin de soutien en personne. Je dirais que chaque fois que vous faites un investissement, vous devez examiner vos fournisseurs et encourager — dans les limites imposées par la sécurité, bien entendu — le soutien en personne. Il y a bien sûr les bulles sociales de 10 personnes et les cadres sociaux, et ainsi de suite, mais soit ces jeunes n'en ont tout simplement pas, soit les personnes qui les entourent ne correspondent pas à ce que vous et moi considérons comme des personnes encourageantes.

L'une de ces jeunes me l'a vraiment bien expliqué il y a quelques années de cela. De fait, monsieur Vaughan, je crois que vous l'avez déjà rencontrée. Elle s'appelle Courtney. Elle expliquait comment, lorsque l'on se retrouve sans abri, vos amis — c'est-à-dire ceux que vous considérez comme vos amis — ne donnent pas; vos amis prennent. Si vous obtenez de l'argent, vos amis veulent l'avoir. Si vous obtenez de la nourriture, vos amis veulent l'avoir. C'est la même chose avec la drogue, avec tout ce qui peut avoir de la valeur, un chez-soi, un appartement, vos amis vont se pointer et s'incruster...

Vos amis ne vont pas nécessairement vous aider à vous en sortir. Ils sont tellement affamés — affamés dans un sens très général, et pas nécessairement littéral — de soutien qu'ils s'accapareront de tout ce qu'ils peuvent tirer de vous. Pour se sortir de cette situation, il faut que ces jeunes créent une communauté solide autour d'eux. Ils n'ont pas besoin qu'on leur dise quoi faire. Ils ont besoin d'une solide communauté autour d'eux, et d'un soutien auquel ils peuvent faire appel.

Je pense que Sam en est un bon exemple, parce qu'il attribue 50 % de sa réussite à sa grand-mère, et l'autre 50 % à YOU. C'est ce qu'il a déclaré lorsqu'il a participé à un webinaire il y a quelques semaines. Mais nous ne l'avons pas laissé s'en tirer avec cette affir-

mation, parce qu'en réalité sa réussite lui appartient à 100 %. Mais cette communauté qu'il a trouvée avec YOU est celle à laquelle nous avons tous droit. Ce n'est pas tout le monde qui peut compter sur une telle communauté, et les personnes marginalisées encore moins que les autres.

Encouragez vos fournisseurs à trouver des moyens d'offrir leurs services en personne. Bon nombre de mes collègues... Je ne veux pas avoir l'air d'un stratège de salon, mais j'ai vu trop d'organismes refuser dès le début le contact en personne, sans prévoir de plateforme en attendant le retour à la normale.

• (1440)

M. Ryan Turnbull: Merci, monsieur Cordes.

J'aurais une dernière question, rapidement.

Votre modèle semble particulièrement efficace parce qu'il réunit le logement, le soutien à l'emploi, un éventail de programmes pour susciter l'engagement des jeunes, un volet alimentaire et une entreprise sociale. Cette combinaison d'aide au logement, à l'alimentation et d'entreprise sociale m'intéresse vraiment. Aussi, je me demande dans quelle mesure elle pourrait nous inspirer en vue d'une reprise économique et de la réussite des jeunes dans le futur.

Aimeriez-vous formuler des commentaires à ce sujet brièvement? Je sais que monsieur le président risque de m'interrompre d'une minute à l'autre.

Le président: Votre temps est écoulé.

Monsieur Cordes, essayez de répondre brièvement.

M. Steve Cordes: Une brève réponse...

Le président: Je sais que c'est une question importante, mais faites votre possible.

M. Steve Cordes: Oui, en effet, c'est une importante question.

Pourriez-vous résumer la question très rapidement, parce que j'ai effectivement une brève réponse à laquelle je pourrais revenir? Est-ce que c'est possible?

M. Ryan Turnbull: Concernant l'intersection entre le logement, le modèle d'entreprise sociale et le volet alimentaire, pourriez-vous nous en dire un peu plus au sujet de ce modèle de réussite?

M. Steve Cordes: Certainement. Merci beaucoup.

En bref, la majorité de nos jeunes très marginalisés ne franchissent jamais la porte de YOU en disant qu'ils cherchent du travail. Ce n'est pas parce qu'ils ne veulent pas travailler. C'est plutôt qu'ils ne sentent pas que c'est à leur portée. Ils ne voient pas cette possibilité dans leur futur.

Nos plateformes d'entreprise sociale ont remporté passablement de succès en aidant les jeunes à trouver leur créneau, pas parce qu'ils tiennent à travailler dans un café ou dans une installation de recyclage ou autre, mais parce que cela inspire la communauté. Cela inspire le travail et l'espoir.

Je trouve que la lettre de Sam est très éloquentes à ce sujet. Le volet logement, et plus particulièrement le logement avec soutien qui fournit un endroit sûr, devient ainsi le point de départ pour certains. Et l'intersection de tous les autres volets autour est tout simplement phénoménale. Merci.

Le président: Merci, monsieur Cordes.

[Français]

Madame Chabot, vous avez la parole pour six minutes.

Mme Louise Chabot (Thérèse-De Blainville, BQ): Bonjour, monsieur le président. Tout d'abord, je tiens à vous présenter mes excuses, ainsi qu'à mes collègues, à la greffière et aux interprètes. J'espère que tout ira bien malgré mon retard.

Est-ce que tout va bien du côté des interprètes?

Le président: Oui, cela va très bien.

C'est toujours un plaisir d'être avec vous. Bienvenue.

Mme Louise Chabot: Je vous remercie. Habituellement, je suis à l'heure, et même très à l'heure. Voilà, je viens de perdre 30 secondes.

Je veux vraiment remercier nos deux témoins.

Je vais commencer par un commentaire général.

Monsieur Cordes, comme vous venez de le dire, les jeunes ont mentionné, dans un webinaire par exemple, que la moitié de leur réussite est attribuable à leur grand-mère. C'est tant mieux. Si mes petits-enfants ont besoin de mon aide, je suis là pour eux. On sait que les grands-parents sont des personnes significatives pour les enfants. Les jeunes ont dit que des organismes comme les vôtres, messieurs Cordes et Racicot, les avaient aussi aidés à réussir. C'est vrai qu'il faut des intervenants, des directions et des gens convaincus pour que ces maisons ou les services qu'elles offrent aident beaucoup les jeunes. Je suis convaincue qu'on a tout intérêt à continuer de soutenir ces organismes.

Monsieur Racicot, quand on regarde l'historique de la Maison des jeunes des Basses-Laurentides, on voit qu'elle a connu des hauts et des bas, mais elle est vraiment bénéfique pour la communauté. Au début des années 1980, il n'y avait pas vraiment de lieu de rassemblement ou d'appartenance pour les jeunes. C'est ce que vous leur offrez. Des parents que j'ai rencontrés lors de votre magnifique gala m'ont dit, les larmes aux yeux, à quel point votre organisme comptait pour leur jeune.

Monsieur Racicot, quand la pandémie de la COVID-19 nous a frappés, au début de mars, on a fait un confinement total, et la Maison des jeunes a dû fermer ses portes. Les jeunes qui s'y réunissaient régulièrement pour leurs différentes activités s'en sont vus privés.

Votre organisme a une équipe d'intervenants du milieu. Vous avez dit que c'est un OSBL financé en grande partie par des subventions. Avez-vous dû faire appel à des programmes d'aide fédéraux comme la subvention salariale ou faire des mises à pied temporaires? Vos intervenants ont-ils bénéficié de la PCU? Si oui, considérez-vous que les programmes ont été suffisants pour faire face à la situation?

• (1445)

M. Bernard Racicot: Oui, nous avons fait appel à des programmes fédéraux. Deux de nos intervenants ont reçu la PCUE; beaucoup de nos intervenants sont des étudiants. Pour nous, ces programmes ont été essentiels pour faire face à la situation. Nous n'aurions pas réussi à la faire autrement.

Je suis un employé à temps partiel à la Maison des jeunes et j'ai bénéficié de la PCU en tant qu'employé d'un autre organisme pour lequel je travaillais. Comme je l'ai dit tantôt, j'ai pu donner un peu de mon temps à la Maison des jeunes par l'entremise des réseaux

sociaux. Les programmes ont donc été essentiels pour nous et nous ont permis de traverser la crise. Les besoins sont immenses et c'est sûr que nous en voudrions encore plus. Nous devons composer avec d'énormes problèmes d'anxiété chez les jeunes.

C'est sûr que notre équipe est réduite cet été, mais grâce à vous, madame Chabot, nous avons pu avoir une intervenante de plus pendant cette période.

Il faut s'adapter continuellement et c'est difficile, parce que nous sommes toujours un peu pris entre les deux. Dans nos réunions avec les intervenants au début de l'été, nous nous demandions comment nous allions intervenir. Pour tout le monde, c'était de l'inconnu, mais nous avons quand même suffisamment d'argent et une équipe, même réduite, pour pouvoir intervenir auprès des jeunes cet été.

Mme Louise Chabot: Je vous remercie, c'est très intéressant.

J'ai une deuxième question à vous poser. Il y a un sondage pour savoir comment les jeunes ont vécu la crise de la COVID-19. Espérons que cela n'arrivera pas, mais tout le monde parle d'une deuxième vague et craint l'arrivée de l'automne. Si je ne m'abuse, ce sont surtout des jeunes âgés de 12 à 17 ans qui fréquentent la Maison des jeunes des Basses-Laurentides.

• (1450)

M. Bernard Racicot: Oui.

Mme Louise Chabot: On a vu leur anxiété et leur désarroi. Les écoles secondaires que la majorité d'entre eux fréquentent n'étaient pas ouvertes. Il y a eu de l'isolement et tout le reste.

Avez-vous réussi à garder le contact avec eux malgré tout? Qu'est-ce qui vous aiderait le plus pour la suite des choses? On a parlé de la PCU, mais y a-t-il d'autres moyens ou mesures qui vous aideraient à traverser cela?

Le président: Pourriez-vous donner une brève réponse, s'il vous plaît?

M. Bernard Racicot: D'accord.

Je vais simplement vous raconter une petite histoire. Nous entrons en contact avec eux par les réseaux sociaux et dans le cadre de nos activités dans la cour. Nous allons aussi dans le village et nous les appelons personnellement. Ma collègue a appelé une jeune fille qui souffre d'anxiété et qui n'était pas sortie de chez elle avant la semaine dernière. Ma collègue est allée chez elle et elles ont pu aller marcher. C'était la première fois que cette personne sortait de chez elle. Cette petite histoire démontre combien les jeunes peuvent être isolés et souffrir d'anxiété. Cette anxiété est liée à des problèmes pouvant aller jusqu'à la consommation.

Alors, en ce qui concerne les besoins à venir, il s'agira surtout d'avoir une équipe capable de faire ces rencontres, qui seront de plus en plus individuelles.

Mme Louise Chabot: Je vous remercie beaucoup.

Le président: Merci, madame Chabot et monsieur Racicot.

[Traduction]

La prochaine personne est Mme Kwan.

Je vous en prie, vous disposez de six minutes.

Mme Jenny Kwan (Vancouver-Est, NDP): Merci beaucoup, monsieur le président.

Merci à nos deux témoins. Vous avez tous les deux insisté sur l'importance d'établir des liens entre les individus, et ça ne fait aucun doute. Je suis issue du secteur des organismes à but non lucratif, et établir ce lien et créer la confiance avec l'autre personne est d'une importance primordiale.

Compte tenu du fait que certains programmes vont bientôt prendre fin en même temps que l'aide financière associée à la COVID-19, je me demandais, dans le contexte de la pandémie de COVID-19 et des situations et des défis particuliers qu'elle présente, si vous éprouviez quelques inquiétudes concernant les mesures de soutien que vous fournissez aux jeunes. J'aimerais savoir aussi si vous aimeriez formuler des recommandations relativement à des mesures de soutien permanentes à l'avenir pour ces personnes.

Nous pourrions commencer par M. Cordes.

M. Steve Cordes: Merci beaucoup.

Tout à fait. Je sais que les programmes spéciaux ne vont pas durer éternellement, et je peux vous dire qu'en ce qui concerne n'importe quelle aide à la relance, on ne signe pas des partenariats pour le plaisir d'en signer. Je travaille dans le secteur depuis assez longtemps pour savoir que, lorsque le gouvernement veut envoyer des lettres de soutien ou trouver six partenaires avant de financer un programme, vous vous retrouvez avec une multitude de documents à signer.

Pour avoir un véritable impact, il faut attribuer, dans vos évaluations de financement et dans vos programmes, une juste valeur aux partenariats interdisciplinaires. Par exemple, nous avons signé un partenariat formidable avec un organisme local à but non lucratif, le London Abused Women's Centre. Ce centre, qui accueille principalement des femmes victimes de violences physiques ou sexuelles, a lancé une initiative pour lutter contre la traite des personnes, à laquelle participent des filles d'à peine 15 ans. Le centre a fait appel à nous, et nous avons signé un protocole d'entente entre les deux organisations afin que nous puissions aider toutes les personnes appartenant au groupe d'âge que nous sommes censés servir, de par notre mandat, à se trouver un logement. Lorsque le foyer ouvrira ses portes, toutes les jeunes femmes qui y seront envoyées auront droit à une chambre individuelle. De cette façon, ces deux organisations — le London Abused Women's Centre, qui s'occupe de victimes de violence, et nous, qui nous occupons de logement et d'emploi — réussissent, en conjuguant leurs efforts, à faire ce que ni l'une ni l'autre ne pourrait faire seule. Nous faisons la même chose pour les soins en santé mentale, avec l'ACSM et même avec nos hôpitaux locaux.

S'agissant de la relance post-COVID-19, cela va être très complexe, et aucune organisation ne sera en mesure de faire tout à la fois. J'espère que les investissements fédéraux... Vous ne pouvez pas dire à une organisation qu'elle va devoir faire beaucoup plus que ce qu'elle faisait avant et ensuite évaluer leurs résultats. Il faut d'abord examiner comment cette organisation travaille avec ses partenaires, si elle peut en démontrer la valeur, s'il faut signer un protocole d'entente pour préciser la valeur ajoutée par rapport à l'investissement fédéral ainsi que les avantages pour la communauté... C'est le genre de choses qu'on définit dans les partenariats.

Mme Jenny Kwan: Merci, monsieur Cordes.

Je vais poursuivre sur la même question. Ce que j'ai observé, en tout cas dans ma propre collectivité... En fait, il y a deux grands enjeux. Premièrement, il y a un manque de logements sûrs et abordables, surtout pour les jeunes, dont la situation est très difficile.

Quand ils cherchent un appartement, ils constatent que les loyers sont très élevés et qu'il y a très peu d'appartements disponibles, et en plus, quand les propriétaires bailleurs voient des jeunes arriver, ils invoquent toutes sortes de raisons pour ne pas leur louer le logement; c'est la vérité. C'est ça la réalité à laquelle les jeunes doivent faire face. Par conséquent, lorsque des gouvernements, comme notre gouvernement provincial en Colombie-Britannique, décident de construire des logements pour les jeunes, ces logements trouvent très rapidement des locataires.

Quelles mesures le gouvernement fédéral devrait-il prendre pour permettre aux jeunes d'avoir accès à des logements sûrs et abordables?

• (1455)

M. Steve Cordes: Il faut investir dans les logements abordables, il n'y a pas d'autres solutions. L'an dernier, nous avions 30 unités de logements abordables. Cette année, quand nous aurons terminé les projets qui sont en cours, nous en aurons 101. Et il n'y a pas que le nombre d'appartements qui a un impact sur la collectivité, il y a aussi les partenariats qui sont impliqués. À Joan's Place, qui est notre prochain projet, nous allons construire 35 appartements et, sur deux étages, il y aura un pôle de bien-être pour les jeunes. Il y aura aussi des services du ministère de la Justice, notamment une salle d'audience. Nous venons de signer une entente avec la province de l'Ontario pour aménager un tribunal de la jeunesse à l'intérieur du bâtiment. L'ACSM y sera également présente, ainsi que notre conseil scolaire local, avec un centre d'éducation alternative.

Nous avons déjà réussi à recueillir 7 millions de dollars pour ce projet, et nous nous en réjouissons. Mais il nous faut en trouver 10 millions de plus.

Mme Jenny Kwan: Avez-vous soumis une demande au gouvernement fédéral pour ce projet?

M. Steve Cordes: Oui, nous sommes en train de travailler là-dessus avec la SCHL.

Pour que les logements restent abordables, nous essayons de faire en sorte que les loyers correspondent à peu près aux aides au revenu, soit autour de 560 \$ pour une famille, ce qui est vraiment très abordable. Le problème, c'est que nous ne pouvons pas accumuler beaucoup de dettes pour que ça marche. Généralement, la SCHL accorde du financement jusqu'à un certain montant, au-delà duquel il faut faire un autre emprunt. C'est généralement à un taux très abordable, mais c'est quand même de l'endettement, et cela nous oblige à demander un loyer plus élevé que nous le voudrions. Voilà comment ça marche.

Le président: Merci, madame Kwan.

Merci, monsieur Cordes.

Je vais maintenant donner la parole à Mme Falk.

Allez-y, vous avez cinq minutes.

Mme Rosemarie Falk (Battlefords—Lloydminster, PCC): Merci.

Je voudrais moi aussi remercier les témoins de comparaître devant nous aujourd'hui et les féliciter pour tout le travail qu'accomplissent leurs deux organisations.

Nous savons que la création d'emplois et la sécurité d'emploi sont indispensables à une reprise économique durable. Certaines entreprises ont assez bien réussi à traverser cette période difficile et d'autres ont réussi à le faire avec l'aide des programmes d'urgence offerts par le gouvernement. Mais il y en a, malheureusement, qui sont sur le point de fermer définitivement leurs portes, ou qui vont devoir se restructurer de fond en comble.

Ma première question s'adresse à Steve Cordes, de l'organisation Youth Opportunities Unlimited. Trouver des emplois à des jeunes à risque est une activité très positive pour l'individu lui-même et aussi pour la société dans son ensemble. J'ai eu l'occasion ce matin de lire la lettre de Samuel que vous avez fait parvenir à notre comité. Elle montre bien comment le fait de trouver un emploi peut aider un jeune à se prendre en main et peut aussi aider les autres à se sentir plus responsables, lorsqu'ils prennent le temps d'écouter et d'aider ces jeunes, individuellement, et d'établir un rapport avec eux. En fait, c'est ce qu'on appelle la sollicitude, l'empathie. Il est important que les emplois pour les jeunes continuent d'être accessibles.

Quels sont à votre avis les principaux obstacles qui entravent la recherche d'emploi des jeunes à risque? Ces obstacles ont-ils changé depuis le début de la pandémie?

M. Steve Cordes: Il y en a plusieurs. Il y a d'abord le fait qu'un grand nombre de jeunes, pas tous certes, ne se considèrent pas employables. Ils décident donc eux-mêmes de se retirer du marché du travail.

Notre plateforme — et je rappelle que Youth Opportunities Unlimited est une plateforme nationale — est celle d'une entreprise à vocation sociale et elle s'adresse aux jeunes d'un grand nombre de collectivités au Canada. Ce genre de plateforme, quand on l'utilise à des fins de formation, peut provoquer un revirement spectaculaire chez ces jeunes, parce qu'ils ne se sentent plus obligés de montrer comment ils vont aider une entreprise à gagner de l'argent et comment ils vont se prêter à un jeu qu'ils ne comprennent pas. Au contraire, elle leur permet de mieux se connaître, de savoir ce qu'ils aiment faire et ce qu'ils espèrent faire. Quand on travaille avec des jeunes vulnérables ou marginalisés, on a tendance à oublier que, même si des programmes formidables et de bons emplois les attendent, il faut que ces programmes et ces emplois correspondent à leurs rêves et à leurs espoirs.

« Il n'y a pas de mauvais emploi » est une formule qui vaut dans de nombreux cas, mais ces jeunes ont besoin de le découvrir par eux-mêmes, on ne peut pas se contenter de leur répéter. Il faut qu'ils se sentent bien dans leur peau, car commencer un nouvel emploi peut être angoissant quand on n'a jamais travaillé de sa vie. La plateforme leur permet de se rendre compte qu'ils font partie de l'économie et leur montre les étapes qu'ils doivent franchir. Le taux de réussite de ces programmes est phénoménal. En général, les jeunes les plus marginalisés de notre clientèle s'en sortent de façon exceptionnelle, parce qu'ils ont confiance en eux, ce que montre bien la lettre de Sam.

● (1500)

Mme Rosemarie Falk: Je pense que c'est essentiellement une question de contact individuel. Quand on lit la lettre de Sam, on voit bien qu'il ne se sentait pas apprécié à sa juste valeur. Mais quand des gens prennent la peine d'expliquer à ces jeunes qu'ils peuvent avoir confiance en eux et au moins tenter leur chance, ça change tout.

J'aimerais vous poser une autre question.

D'autres témoins nous ont dit que certaines entreprises s'orientaient définitivement vers des services à distance. Dans quelle mesure cela changerait-il le travail que vous faites et quel impact cela aurait-il sur les jeunes à risque?

M. Steve Cordes: Ce genre de choses peut avoir un impact très négatif sur ces jeunes. D'après ce que nous avons constaté, les réseaux de ces entreprises ne permettent pas de suivre de près l'épanouissement et l'inclusion à long terme de ces jeunes dans une collectivité.

Comme je l'ai dit tout à l'heure, vous avez l'impression d'être le seul poisson qui remonte la rivière alors que tous vos amis la descendent. Et c'est dur de remonter une rivière. Si tout est offert en ligne, y compris les emplois — c'est ce que veut dire « à distance », de nos jours —, et que le statu quo devient définitif pour ces jeunes, ils n'auront pas la possibilité d'acquérir un sentiment d'appartenance à la collectivité, de se trouver un endroit qui leur convienne et de renforcer les comportements qu'ils veulent développer. Si tous les services restent virtuels, il sera très difficile à ces jeunes d'acquérir un sentiment d'appartenance à la collectivité.

Il y a donc un risque, à mon avis. Si nous n'avons plus le contact personnel, il faudra alors essayer de profiter au maximum du peu de contact qui restera.

Mme Rosemarie Falk: Merci.

Le président: Merci, madame Falk. Merci, monsieur Cordes.

Avant de passer aux témoins suivants, je vais donner la parole à M. Housefather.

Monsieur Housefather, vous avez cinq minutes.

M. Anthony Housefather (Mont-Royal, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie les deux témoins du travail excellent que leurs organisations accomplissent au sein de la collectivité. Je leur en suis très reconnaissant.

J'ai quelques questions à poser à chacun d'entre eux.

Je vais commencer par M. Cordes, parce que je suis sur le canal anglais.

Monsieur Cordes, ma collègue, Mme Kate Young, aurait bien voulu être présente, et elle m'a demandé de vous dire combien elle apprécie le travail que vous accomplissez. Elle m'a aussi chargé de vous demander si la pandémie de COVID-19 avait fait apparaître de nouveaux problèmes de santé mentale ou avait aggravé le phénomène de l'itinérance.

J'ai entendu la réponse que vous avez donnée à Ryan, au sujet des cinq suicides et des nouveaux problèmes de santé mentale, mais pouvez-vous me dire si la pandémie a aggravé le phénomène de l'itinérance?

La deuxième question que je voudrais vous poser — et je m'adresse aux deux témoins — est la suivante. Votre organisation reçoit-elle des subventions des programmes fédéraux liés à la COVID-19? Recevez-vous la subvention salariale? Recevez-vous la subvention pour le loyer?

M. Steve Cordes: Pour ce qui est de l'itinérance... absolument.

Je pense, par exemple, à notre foyer pour les jeunes. YOU va bientôt ouvrir son propre foyer pour les jeunes, mais l'Armée du Salut de la ville de London, qui dispose de quelques lits pour les jeunes, a constaté que, depuis le début de la pandémie, les jeunes préfèrent coucher dehors, à la dure, plutôt que dans les foyers. Cela représente un risque supplémentaire, surtout lorsqu'il y a des problèmes de toxicomanie ou de traite de personnes, des traumatismes, etc. On voit davantage de jeunes qui ont été victimes de traite de la personne.

Nous affectons deux employés et demi à la lutte contre la traite des personnes. Nous nous attendons malheureusement à ce que bon nombre de jeunes en soient victimes. Le problème est que, étant donné le manque de logements et le manque d'aides financières, il leur est difficile de se sortir de cette situation. Nous constatons que cela fait de plus en plus partie de l'expérience des jeunes, et cela nous inquiète.

Pour ce qui est de l'itinérance, nous constatons qu'un plus grand nombre de jeunes préfère coucher dehors, à la dure.

• (1505)

M. Anthony Housefather: Je voulais également savoir si vous avez reçu des subventions des programmes qui ont été mis en place par le gouvernement depuis le début de la pandémie.

M. Steve Cordes: Nous sommes toujours en train d'examiner les modalités de la subvention salariale.

Je sais qu'une annonce a été faite la semaine dernière, au sujet des 30 %. Nos revenus ont considérablement baissé, mais le financement que nous recevons du gouvernement n'a pas, à court terme, beaucoup baissé. En tout cas, nous n'avons pas encore atteint les 30 %, donc...

M. Anthony Housefather: Mais vous savez que vous avez la possibilité... Je ne connais pas très bien votre organisation, mais celles qui n'ont pas de but lucratif ont généralement la possibilité de ne pas tenir compte des sommes qu'elles reçoivent du gouvernement.

Si vous avez besoin d'aide pour cela, n'hésitez pas à appeler votre député.

M. Steve Cordes: Parfait. Merci beaucoup.

Nos responsables des finances sont en train de voir quelle est l'option la plus avantageuse.

Pour ce qui est de la subvention pour les loyers, nous sommes en train d'examiner la situation. Nous sommes propriétaires de certains immeubles, et c'est ça le problème. Quand vous êtes propriétaire de l'immeuble que vous occupez, vous n'êtes pas admissible à la subvention. Nous en louons une partie, et nous sommes en train d'étudier la question avec l'un de nos bailleurs immobiliers.

M. Anthony Housefather: Parfait, et j'espère que vous recevez de l'argent d'autres programmes comme la Stratégie nationale sur le logement et les crédits pour l'innovation sociale. Encore une fois, vous faites un travail formidable, merci.

[Français]

Monsieur Racicot, je vous remercie encore une fois du travail que vous accomplissez. J'ai été très heureux d'entendre que, grâce à votre excellente députée, Mme Chabot, vous aviez obtenu plus d'emplois d'été du fédéral. J'ai aussi noté que vous aviez pu profiter de la prestation d'urgence.

J'aimerais vous demander, comme je l'ai demandé à M. Cordes, si, pendant la pandémie, vous avez observé chez les jeunes auprès de qui vous travaillez des problèmes de santé mentale différents de ceux que vous aviez observés par le passé.

M. Bernard Racicot: Les problèmes ne sont pas différents, mais ils sont amplifiés. Tout est amplifié, que ce soit l'anxiété, la solitude, le stress ou l'incertitude concernant les emplois d'été. Je dirais que tout est multiplié par deux chez nos jeunes. Nous devons répondre à cette situation problématique. Les problèmes sont passablement les mêmes, mais ils sont amplifiés.

M. Anthony Housefather: Est-ce qu'il en va de même pour les personnes en situation d'itinérance?

M. Bernard Racicot: Nous travaillons avec un organisme qui s'appelle le Resto Pop, mais pour notre part, compte tenu des groupes d'âge et de l'endroit où nous sommes, nous faisons davantage de la prévention en matière d'itinérance.

Il n'y a pas énormément d'itinérance dans notre milieu, mais il y en a. J'ai travaillé au centre-ville de Montréal durant 15 ans auprès des itinérants, mais à Sainte-Thérèse, c'est très différent. L'itinérance a un autre visage. Nous nous employons à prévenir l'itinérance. Nos approches sont surtout axées sur la prévention.

En ce qui a trait aux subventions, notre but pour septembre et l'automne prochain est la prévention dans le contexte de la rentrée scolaire. Les jeunes se demandent quel genre de rentrée scolaire ils auront. Cette question est omniprésente chez eux, et nous voulons être présents auprès d'eux dans cette situation.

Le président: Merci beaucoup, messieurs Racicot et Housefather.

Je remercie nos deux témoins de leurs interventions, mais surtout du travail qu'ils accomplissent dans leur communauté.

Il est très important pour l'ensemble des Canadiens d'avoir, dans leur communauté, des organismes comme les vôtres pour accomplir ce travail.

[Traduction]

Cela dit, nous allons faire une pause de trois minutes pour laisser la place au prochain groupe de témoins.

• (1505)

(Pause)

• (1510)

Le président: Nous reprenons nos travaux. Pour commencer, j'aimerais souhaiter la bienvenue aux représentants de Repaires jeunesse du Canada, à savoir M. Owen Charters, qui en est le président-directeur général, et Isaac Fraser-Dableh, qui est membre du Conseil national des jeunes, ainsi qu'à Nora Spinks, qui est présidente-directrice générale de l'Institut Vanier de la famille.

Nous allons commencer par M. Charters, qui représente Repaires jeunesse du Canada. Je vous invite à faire votre déclaration liminaire, monsieur Charters. Allez-y.

M. Owen Charters (président-directeur général, Repaires jeunesse du Canada): Merci, monsieur le président. Je vais commencer, et ensuite je laisserai M. Fraser-Dableh vous dire quelques mots sur son expérience personnelle.

Monsieur le président, membres et personnel du Comité, je vous remercie de nous avoir invités à participer au débat sur l'emploi des jeunes et sur les mesures qu'il convient de prendre pour aider les jeunes à trouver un emploi pendant cette période particulièrement difficile de notre histoire.

Repaires jeunesse du Canada est la plus importante organisation canadienne à s'occuper des enfants et des jeunes. Elle offre des services au niveau communautaire, des relations positives et des programmes vitaux susceptibles de changer la vie de plus de 200 000 jeunes issus de 775 collectivités canadiennes. Pendant ces heures critiques où ils ne sont pas à l'école, les jeunes sont accueillis dans nos clubs où on les aide à devenir des adultes actifs, engagés et en bonne santé. Notre personnel qualifié est en mesure de donner aux enfants et aux jeunes les outils dont ils ont besoin pour obtenir de bons résultats au niveau de l'expression, de l'apprentissage scolaire, de l'hygiène, de l'activité physique et de la santé mentale.

Depuis 100 ans, et notamment durant les cinq derniers mois qui ont été particulièrement difficiles, nos clubs viennent en aide aux enfants, aux jeunes et aux familles vulnérables. Aujourd'hui, ils dispensent aux familles une aide alimentaire, en partenariat avec leurs banques alimentaires locales. Nous offrons des programmes et des soins aux enfants et aux jeunes dont les parents sont des travailleurs essentiels, et nous comptons élargir ces programmes à d'autres familles quand l'économie reprendra. Nous fournissons des services technologiques pour améliorer la connectivité et nous administrons des programmes virtuels de grande qualité pour promouvoir l'éducation, l'activité physique et la santé mentale des enfants qui ne peuvent pas venir dans les clubs. Nous continuons aussi d'offrir des services essentiels comme des logements de transition, pendant ces mois particulièrement éprouvants.

Partout au Canada, nos clubs accompagnent les jeunes dans la recherche d'un emploi, et nous recrutons chaque année des milliers de jeunes dans nos programmes. Les clubs organisent des programmes qui encouragent les jeunes à acquérir des compétences utiles sur le marché du travail et à trouver un emploi, comme la rédaction d'un curriculum vitae et la préparation à un entretien d'embauche.

Les clubs ont aussi des liens directs avec les employeurs qui sont prêts à aider des jeunes vulnérables à trouver un premier emploi, qui est une étape très importante, mais nous avons constaté qu'au cours des cinq derniers mois, les jeunes travailleurs sont davantage touchés par le ralentissement économique causé par les fermetures d'entreprises et la distanciation physique liées à la pandémie. Nous avons observé un nombre record de mises à pied dans des industries comme la restauration, l'hôtellerie, les garderies d'enfants, les commerces de détail et même dans le milieu caritatif. Ce sont dans ces industries que les jeunes trouvent le plus souvent leur premier emploi. Et, comme c'est le cas dans toutes les industries, ce sont souvent les employés les plus récemment arrivés qui sont mis à pied les premiers.

Le taux de chômage des jeunes Canadiens a toujours été deux fois plus élevé que celui de l'ensemble de la population active. Les statistiques nationales font également apparaître les inégalités et les obstacles auxquels font face les jeunes issus de groupes en quête d'équité. Les jeunes Autochtones, les jeunes récemment arrivés au Canada, les gens qui vivent dans la pauvreté, les LGBTQ2+, les jeunes souffrant de handicaps, les jeunes racialisés et les jeunes issus de collectivités rurales et éloignées se heurtent à des obstacles

importants lorsqu'ils veulent intégrer le marché du travail. C'est à ces jeunes que nos programmes s'adressent.

Pour remédier à ce bouleversement sans précédent du marché du travail pour les jeunes, il faut mettre en place des politiques ambitieuses. Je vais maintenant vous dire quelques mots sur la réponse qui a été apportée par le gouvernement et sur la nécessité d'en faire encore davantage.

Premièrement, la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants a permis à un grand nombre de jeunes que nous accompagnons de recevoir une aide financière fort utile, à un moment où bon nombre d'entre eux ne pouvaient pas trouver de travail à cause de la pandémie. Je signale en passant qu'un grand nombre de ceux qui reçoivent cette subvention contribuaient auparavant aux dépenses de leur famille grâce à leur salaire. Ce programme permet donc à des familles vulnérables de joindre les deux bouts pendant cette période difficile.

Au début de la pandémie, nous avons, comme d'autres, réclamé de nouveaux investissements conséquents dans la Stratégie emploi et compétences jeunesse, car ce programme n'était pas conçu pour faire face à une crise de cette ampleur. À la fin avril, nous nous sommes réjouis d'apprendre que plus de 100 millions de dollars avaient été injectés dans cette stratégie. Nous saluons également les 15 millions de dollars qui ont été investis dans le Programme d'apprentissage des étudiants, qui aide les enfants et les jeunes vulnérables, dont nous accueillons un grand nombre dans nos clubs, à ne pas se marginaliser encore davantage à cause de la COVID-19.

Enfin, les changements apportés au programme Emplois d'été Canada et annoncés le 8 avril sont importants, car ils permettent de renforcer l'accompagnement offert aux jeunes pour s'intégrer au marché du travail et y rester. La prolongation temporaire de la date de fin d'emploi jusqu'en février 2021 est une bonne nouvelle pour les jeunes vulnérables qui voudront en profiter — ils ont souvent des obligations familiales —, et aussi pour les employeurs auxquels cette mesure donne une plus grande flexibilité au niveau des emplois. Nous avons toutefois été surpris de voir que nos clubs n'ont reçu qu'un petit nombre de subventions supplémentaires lorsque le programme Emplois d'été Canada a été élargi au printemps dernier, car certains emplois ne donnaient pas droit à des subventions.

Dans l'ensemble, ces changements sont très positifs, mais il faut faire plus, car les entreprises et les organismes à but non lucratif sont en train de réduire leur personnel, en raison du ralentissement économique. C'est dans cette optique que nous vous faisons les trois recommandations suivantes, s'agissant du programme Emplois d'été Canada.

Premièrement, nous réitérons notre demande, ainsi que la recommandation du Groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes, de faire du programme Emplois d'été Canada un programme permanent, qui roule toute l'année. En effet, le calendrier normal des emplois d'été ne répond pas aux besoins d'un grand nombre de jeunes ni à la façon dont ils organisent leur temps, leur travail et leurs études, et beaucoup de ceux qui ne font pas d'études postsecondaires pourraient ainsi accéder à ces emplois pendant toute l'année.

• (1515)

Nous savons aussi que les employeurs, surtout les petites et moyennes entreprises, les organismes à but non lucratif et les organisations caritatives, aimeraient bien avoir la possibilité d'offrir des emplois à différentes périodes de l'année. En transformant le programme d'été en un programme permanent, nous aurons la flexibilité nécessaire pour mieux accompagner les jeunes Canadiens dans l'acquisition des compétences et des expériences professionnelles dont ils ont besoin pour intégrer un marché du travail particulièrement complexe.

Deuxièmement, il faudrait que le programme Emplois d'été Canada ou le programme d'emploi pour les jeunes autorise les emplois à temps partiel et bénéficie d'un financement pluriannuel, pour que les employeurs soient mieux en mesure de planifier leur recrutement et d'attirer des jeunes.

Troisièmement, si le programme Emplois d'été Canada devient un programme permanent, sur toute l'année, nous recommandons l'octroi d'une nouvelle série de subventions de type Emplois d'été pour aider les employeurs à embaucher de jeunes Canadiens. Ces subventions pourraient être distribuées à la fin de l'automne pour que les emplois puissent commencer au début de 2021. Les fonctionnaires ont réussi à déplacer des montagnes au cours des cinq derniers mois, par conséquent nous savons que c'est faisable.

Ces recommandations sont extraites du rapport final du Groupe d'experts sur l'emploi chez les jeunes, et elles sont encore plus pertinentes aujourd'hui si nous voulons mieux accompagner les jeunes Canadiens pendant cette période difficile.

Je vais maintenant donner la parole à M. Fraser-Dableh, qui est membre de notre Conseil national des jeunes, pour qu'il vous parle de ses expériences personnelles pendant la pandémie.

Je laisse la parole à M. Fraser-Dableh.

• (1520)

M. Isaac Fraser-Dableh (membre, Conseil national des jeunes, Repaires jeunesse du Canada): Merci, monsieur Charters.

Je salue les membres du Comité et les remercie de m'avoir invité.

Je m'appelle Isaac Fraser-Dableh, et j'aimerais aujourd'hui vous dire quel impact la pandémie a eu sur moi, sur mon emploi et sur ma collectivité.

J'ai 16 ans. J'habite à Fredericton, au Nouveau-Brunswick, et je suis membre du Conseil national des jeunes de Repaires jeunesse du Canada. Les membres de ce conseil aident nos clubs locaux et travaillent aussi directement avec l'équipe nationale de Repaires jeunesse du Canada pour définir nos priorités vis-à-vis des enfants et des jeunes.

Avant la COVID-19, je fréquentais une école secondaire et je travaillais dans une boulangerie, à raison de quelques heures par semaine. Lorsque la pandémie a commencé, tout cela s'est brutalement arrêté. J'ai perdu mon emploi, et je ne pouvais donc plus mettre de l'argent de côté pour payer le collège et même les factures de téléphone.

Ce n'est pas arrivé qu'à moi, c'est arrivé à bon nombre de mes camarades. J'ai retrouvé mon emploi, mais ils n'ont pas tous eu la même chance, car ils avaient été mis à pied ou l'entreprise avait fermé. Aujourd'hui, ils essaient de trouver un nouvel emploi afin de

pouvoir mettre de l'argent de côté pour leurs études ou pour autre chose. Mais dans la conjoncture actuelle, c'est très difficile.

Je voudrais profiter de l'occasion pour répondre à une critique qu'on nous fait souvent: les jeunes ne veulent pas travailler, ils attendent que tout leur tombe dans la main.

J'ai commencé à travailler à l'âge de cinq ans: j'aidais alors mon arrière-grand-père à vendre des sapins de Noël au marché local, et je l'ai fait jusqu'à l'âge de 14 ans, quand j'ai commencé à travailler dans un camion-cantine qui préparait des sandwiches au fromage fondu. Et depuis deux ans, je travaille dans une boulangerie.

Le fait de commencer à travailler très jeune m'a inculqué la valeur de l'argent et m'a aidé à acquérir une bonne éthique professionnelle. Ceux qui commencent à travailler très tôt ont la possibilité d'acquérir ces compétences essentielles. J'ai constaté que ceux qui ont tout ce qu'ils veulent sans jamais rien faire pour l'avoir n'apprennent jamais que ce n'est pas comme ça que ça marche dans la vie et qu'ils n'obtiendront pas toujours tout ce qu'ils veulent. Les jeunes que je connais et qui travaillent savent combien c'est dur de gagner un dollar. Ça vous apprend aussi à mettre de l'argent de côté pour payer vos études ou même pour acheter une nouvelle voiture. Je pense qu'il est bon d'avoir, très tôt, une idée de la valeur de l'argent et de comprendre combien il est important de mettre de l'argent de côté, car sinon, vous risquez d'avoir des problèmes financiers plus tard.

Nous ne sommes pas paresseux et nous allons changer le monde.

J'aimerais conclure en vous demandant instamment de prendre des mesures ambitieuses pour renforcer le programme d'emploi des jeunes pendant cette période vraiment très difficile. Avec les recommandations que nous vous avons faites, nous pouvons changer les choses dans nos collectivités et dans l'ensemble du Canada.

Je vous remercie de m'avoir écouté.

M. Owen Charters: Merci, monsieur Fraser-Dableh.

Monsieur le président, je vous rends le micro. Merci.

Le président: Merci beaucoup.

Vous avez très bien fait ça, monsieur Fraser-Dableh.

Merci, monsieur Charters.

Je vais maintenant donner la parole à Mme Spinks. Je vous en prie.

Mme Nora Spinks (présidente-directrice générale, Institut Vanier de la famille): Bonjour. Je vous remercie de m'avoir invitée à venir vous parler cet après-midi.

Nous vivons une période de bouleversements qui se traduit, pour certains, par des difficultés accrues et, pour d'autres, par de nouvelles opportunités, mais pour l'ensemble des Canadiens, c'est avant toute une période d'adaptation et d'ajustement. Ces bouleversements ont changé la façon dont nous travaillons et ont creusé un écart entre ceux qui travaillent et ceux qui ne travaillent pas; ils ont aussi changé les relations que nous avons avec nos collègues et nos clients, avec notre famille et nos amis, avec notre communauté et avec le monde entier. C'est une période qui nous permet de mettre l'accent sur la santé et le bien-être. C'est aussi une période de générosité et de gratitude. Enfin, c'est une période d'action et de responsabilité, une période d'apprentissage et d'épanouissement.

Notre organisation est spécialisée dans la recherche et l'éducation, et à ce titre, nous nous intéressons aux familles, à la vie de famille, ainsi qu'aux expériences, attentes et aspirations des familles. La COVID-19 a remis la famille à l'avant-scène. Certains ont eu à passer de nombreuses heures avec les membres de leur famille, alors que d'autres se sont retrouvés dans la plus grande solitude. Tous nos systèmes ont été mis à l'épreuve — notre système économique, nos services de santé, notre système de justice, nos services de bien-être à l'enfance, nos services communautaires, notre système d'éducation, nos services d'apprentissage et de garde des jeunes enfants et nos relations familiales.

Ce que nous avons constaté au cours de ces derniers mois, c'est que chacun des points forts et des points faibles de ces systèmes a été amplifié et intensifié par la COVID-19. Prenons l'exemple de nos services de santé: le point fort a été l'immense dévouement du personnel médical et le point faible, les dysfonctionnements des établissements de soins de longue durée, qui doivent compter sur l'aide des familles, des amis et des bénévoles. Si vous les écarterez du système, la qualité des soins diminue de façon spectaculaire.

Pendant cette période, nous nous sommes davantage préoccupés de notre bien-être et de notre santé. Nous avons donc besoin de mieux comprendre comment nos systèmes ont été mis à l'épreuve. Nous savons que chacun d'entre eux a eu un impact sur le bien-être des familles, et nous en sommes arrivés à la conclusion que neuf conditions doivent être réunies si l'on veut optimiser le bien-être des familles pendant la pandémie et après.

La première de ces conditions est le revenu. Il faut qu'il soit adéquat, stable et prévisible. L'environnement physique doit être adéquat, il doit être stable et il doit donner accès à l'extérieur. L'emploi ou la relation avec le marché du travail doit être flexible, offrir les outils nécessaires au succès et donner le choix de la méthode de travail, du lieu et du moment. Les enfants ont besoin de parents attentifs. Ils ont besoin d'avoir accès à Internet pour faire leurs devoirs. Ils ont aussi besoin de jouer, d'explorer et de découvrir. Les familles ont besoin de se nourrir sainement, de faire de l'exercice et d'avoir accès aux services de santé. Elles ont besoin d'avoir accès à de bonnes connexions pour pouvoir se parler, et elles ont besoin d'avoir accès à des informations ponctuelles, fiables et exactes. Enfin, elles doivent avoir la capacité d'optimiser leurs relations grâce au bien-être de chacun des membres de la famille.

Nous savons que toutes ces conditions ne sont pas réunies partout, notamment dans les collectivités rurales, éloignées et septentrionales, où la densité démographique est élevée et où la précarité est grande.

Je vais vous donner une idée de ce que nous avons fait depuis le début du confinement, le 10 mars dernier. Nous avons immédiatement commencé à collaborer et à signer des partenariats avec Statistique Canada, l'Association d'études canadiennes et la firme Le-ger pour faire des sondages hebdomadaires.

Avec un groupe de gens, nous avons créé le Réseau COVID-19 sur les impacts sociaux, qui regroupe aujourd'hui plus de 125 personnes qui font des recherches et accompagnent les individus et leurs familles qui ont besoin de comprendre de quelle façon ils sont touchés par la COVID-19. Nous faisons partie de CanCOVID, le réseau de recherche sur la COVID-19 qui a été mis sur pied par le conseiller scientifique en chef du Canada. Nous collaborons avec nos collègues d'Australie, de l'Union européenne et des États-Unis, et nous travaillons avec l'équipe du G7 qui s'occupe de l'autonomisation économique des femmes, avec l'UNICEF, avec l'ONU au

sein du groupe d'experts sur les familles, et avec nos collègues universitaires qui reçoivent des subventions du CRSH et des IRSC.

• (1525)

Nous avons également signé des partenariats avec l'Association canadienne des thérapeutes matrimoniaux et familiaux et avec l'Association canadienne de counseling et de psychothérapie. Nous travaillons sur un projet concernant les familles d'anciens combattants, en collaboration avec La Patrie gravée sur le cœur, Anciens Combattants Canada et le Canadian Institute for Military and Veteran Health Research.

Chaque semaine, nous recueillons des données au moyen d'un sondage. Nous posons la même série de questions depuis le 10 mars, en en modifiant quelques-unes chaque semaine. Nous avons également fait des sondages ciblés et avons contribué au sondage de Statistique Canada sur l'approche participative. Nous recueillons les données, nous les analysons, nous les synthétisons et nous les transposons dans la réalité. Les sondages sortent le vendredi et doivent être remplis pendant la fin de semaine. Nous récupérons les résultats le lundi et en faisons l'analyse le mardi. Nous rédigeons le rapport le mercredi et le faisons traduire le jeudi. Le cycle recommence ensuite le vendredi.

Nous faisons également des sondages particuliers auprès des enfants et des jeunes, en collaboration avec l'UNICEF et Expériences Canada, un sondage auprès des thérapeutes familiaux, parce que nous voulons savoir ce qu'ils observent dans leurs cabinets, et, comme je l'ai déjà dit, un sondage auprès des familles des anciens combattants. Nous faisons chaque semaine des sondages complémentaires auprès des néo-Canadiens, des Autochtones et des membres des minorités visibles, et aussi auprès des jeunes. Nous compilons ces données et nous organisons chaque semaine des conférences et des discussions dans tout le pays.

Nous affichons ces données sur notre site Web. Je suis en train de regarder ce que je pourrais vous montrer. Il y a énormément d'informations sur notre site Web et encore plus sur le site Web du Réseau COVID-19 sur les impacts sociaux. Je vais m'assurer que vous avez accès à toutes ces informations.

Pour ce qui est de nos constatations, nous attendons du financement pour préparer un vaste sondage sur « les familles au Canada ». Nous voulons en effet réaliser un sondage sur les familles pendant la reprise, sur les familles récemment arrivées au Canada, et aussi une étude sur la fertilité et la grossesse, parce que nous avons appris que des jeunes filles qui avaient planifié une grossesse en 2020 avaient décidé de la reporter, ce qui va avoir d'énormes conséquences, dans les années qui vont suivre, pour les prestations de maternité, les jardins d'enfants et même les écoles secondaires. Nous cherchons également à nous renseigner sur le niveau de confiance des parents dans l'éducation préscolaire, les garderies d'enfants et le système d'éducation, à l'approche de l'automne.

Ces sondages sont conçus de façon à permettre la comparaison entre la situation antérieure à la COVID-19 et la situation postérieure à la pandémie. Nous nous intéressons également à d'autres choses comme les impacts sur la pollution atmosphérique, l'asthme et les allergies chez les enfants, et les naissances prématurées. Les naissances prématurées ont diminué régulièrement pendant la pandémie. Comme personne ne comprend pourquoi, nous essayons d'en savoir davantage sur ce qui se passe. Nous nous intéressons également aux stress et aux tensions que cela provoque dans les familles et dans la collectivité, ainsi qu'aux impacts sur le niveau de bien-être.

Comme il ne me reste que quelques minutes, je voudrais vous donner des exemples des résultats que nous avons obtenus récemment.

Il est intéressant de constater que les données recueillies sont de très grande qualité. Elles sont représentatives, ce sont des données solides.

Les gens ont vraiment envie de parler de leur expérience. Pour le tout premier sondage de Statistique Canada sur l'approche participative, dans le contexte de la COVID-19, nous avions préparé nos questions, tout était prêt, et nous espérions recevoir environ 15 000 réponses dans les 15 jours. Mais dès le sixième jour, nous avons déjà reçu plus de 275 000 réponses, et 68 % des répondants avaient accepté de donner leur adresse courriel pour que nous puissions les solliciter à nouveau. Les données que nous avons sont donc très solides.

Nous avons constaté que ceux qui s'en sortaient bien avant la COVID-19 continuent généralement de bien s'en sortir, mais que ceux qui étaient à la peine avant le sont encore plus aujourd'hui. Entre les deux, il y en a beaucoup qui s'en sortent mieux et quelques-uns qui ne s'en sortent pas aussi bien.

● (1530)

Je vais vous donner quelques exemples que je tire du dernier sondage que nous avons effectué et qui, je pense, vous intéresseront tout particulièrement. Nous voulions savoir si les gens étaient préoccupés par le déficit. Nous avons constaté que 35 % étaient très préoccupés, 43 %, moyennement, et 18 %, pas du tout ou très peu. À la question de savoir si, pour réduire le déficit, le gouvernement devait réduire des programmes ou des prestations, 41 % ont répondu oui, et 44 %, non.

S'agissant du masque, la plupart des gens en portent dans les épiceries. Ceux qui refusent catégoriquement d'en porter sont essentiellement les clients des bars et les usagers des transports publics. À la question de savoir si la première vague allait bientôt se terminer, 40 % des gens ont répondu oui, et 47 %, non. À la question portant sur l'approvisionnement en équipements de protection personnelle, 10 % des gens ont répondu que le gouvernement devrait l'accélérer, 64 % se sont dits satisfaits, et seulement 26 % veulent que le gouvernement le ralentisse.

S'agissant de la santé mentale, si vous aviez une excellente santé mentale avant la pandémie, il y a de bonnes chances que ce soit toujours le cas. En revanche, si vous aviez des problèmes de santé mentale avant la pandémie, ces problèmes se sont aggravés. La courbe a légèrement fléchi début avril, lorsque les négatifs ont atteint un pic avant de redescendre.

On constate la même chose pour les couples. En mars et jusqu'à début avril, c'était l'entente parfaite, ils avaient de bonnes conversa-

tions, pas de stress, pas de tensions, mais à partir de la troisième semaine, on a constaté davantage d'irritabilité de part et d'autre. Ce n'était pas très grave et cela n'a pas duré au-delà de la quatrième semaine. Les relations se sont ensuite stabilisées et sont demeurées positives.

Les gens appréhendent beaucoup de quitter leur maison, même avec un masque. Les jeunes craignent que leurs proches n'attrapent la COVID-19, beaucoup plus qu'ils ne le craignent pour eux-mêmes, et ils se soucient du bien-être de leur famille.

S'agissant de la peur...

● (1535)

Le président: Madame Spinks, pouvez-vous conclure? Vous avez largement dépassé votre temps.

Mme Nora Spinks: Je suis désolée.

C'est début avril que les gens qui avaient peur avaient le plus peur et que les gens qui n'avaient pas peur avaient le moins peur.

Ces quelques exemples vous montrent qu'on apprend beaucoup de choses à partir des données recueillies. Maintenant, il va falloir transposer tout cela dans les programmes, les services et les aides offerts.

Je vous remercie de m'avoir écoutée et vous prie de m'excuser. D'après ma montre, j'étais dans les temps, mais je vous prie quand même de m'excuser.

Le président: Merci beaucoup. C'est extrêmement intéressant. En fait, j'hésitais beaucoup à vous interrompre. Je suis sûr que vous aurez l'occasion de nous en dire davantage en répondant aux questions.

Nous allons commencer par Mme Kusie, qui dispose de six minutes.

Mme Stephanie Kusie (Calgary Midnapore, PCC): Merci, monsieur le président.

Je remercie vivement tous nos témoins d'aujourd'hui.

Messieurs Charters et Fraser-Dableh, c'est formidable de vous voir tous les deux devant le Comité.

Monsieur Charters, je vais commencer par m'adresser à vous.

Vous avez dit que vous n'aviez pas reçu toutes les subventions du programme Emplois d'été Canada que vous aviez demandées. Vous a-t-on dit pourquoi? Vous a-t-on donné des raisons?

M. Owen Charters: Certains repaires ont reçu la totalité des subventions. D'autres qui recevaient normalement une partie des subventions offertes, ou des sommes attribuées pour les emplois d'été ont vu leurs demandes refusées. Ils n'ont rien reçu.

Ceux qui ont demandé des explications à leur député se sont fait dire que les demandes de subventions pour au programme d'emplois d'été avaient été beaucoup plus nombreuses que normalement. Je crois qu'un plus grand nombre d'employeurs les ont demandées. On leur a expliqué qu'un nombre beaucoup plus élevé de subventions avait été octroyées, mais que la demande avait largement dépassé l'offre.

Chaque fois qu'il y a eu un suivi, c'est cette réponse qui a été donnée. Je pense que certains ont demandé s'il était possible de préciser la description de certains postes, mais je ne sais pas si leurs démarches ont donné quelque chose.

Mme Stephanie Kusie: D'accord. Merci, monsieur Charters.

Monsieur Fraser-Dableh, merci infiniment d'être des nôtres. J'ai adoré vous entendre raconter votre vie à Fredericton. J'y étais l'été dernier, et j'ai eu la chance d'aller au marché que vous avez décrit. C'est un endroit magique.

Votre histoire m'a véritablement ouvert les yeux sur la réalité des jeunes Canadiens et sur leurs aspirations. Quand vous parlez de l'avenir entre amis, à quoi pensez-vous? Comment envisagez-vous votre avenir?

M. Isaac Fraser-Dableh: Quand je parle de l'avenir avec mes amis, nous pensons aux emplois que nous aimerions avoir, nous parlons de la vie que nous nous bâtissons, à quel endroit nous travaillerons, à quel endroit nous devrions nous installer pour travailler.

Un de mes amis aime l'informatique et la technologie, et il pense qu'il devrait aller vivre à Toronto parce que la demande est plus forte là-bas qu'ici.

Mme Stephanie Kusie: Vous avez des rêves d'avenir, comme tous les jeunes en ont et devraient en avoir. Merci, monsieur Fraser-Dableh.

M. Isaac Fraser-Dableh: Je vous en prie.

Mme Stephanie Kusie: Madame Spinks, merci pour votre témoignage.

J'ai été ravie de vous entendre parler de la Fondation La Patrie gravée sur le cœur. Un certain candidat dans la course à la chefferie du Parti conservateur est un membre fondateur du conseil d'administration. Merci d'en avoir parlé. J'ai l'impression que vous aviez une caméra cachée dans ma maison et que vous avez observé mes interactions avec mon mari ces derniers mois.

Toutes vos réponses m'ont semblé justes, mais je suis vraiment désolée de constater que tous les témoignages que nous avons entendus aujourd'hui tournent autour des emplois, des programmes, de la manière dont le travail et l'aide seront distribués alors que nous n'avons même pas de vrai plan de relance économique. Les conservateurs ont répété *ad nauseam* que nous sommes le seul pays du G7 qui n'a pas de plan de relance économique.

Je veux que tous les Canadiens reçoivent l'aide dont ils ont besoin. Je souhaite que les jeunes Canadiens comme M. Fraser-Dableh puissent trouver un emploi, mais j'ai bien peur que ce ne soit pas possible si aucun plan de relance ne nous est proposé bientôt.

Madame Spinks, je tenais à vous présenter ces quelques observations. J'ai trouvé votre exposé très intéressant. Merci beaucoup.

Je vais revenir à M. Charters. J'aimerais vous donner la possibilité de nous expliquer à quoi ressemblerait le programme annuel d'emplois pour les jeunes Canadiens que vous proposez. Pourriez-vous nous en dire un peu plus? J'aimerais aussi vous demander une opinion après que vous nous aurez expliqué votre vision de ce programme. Avez-vous été à même de constater si la PCU a eu des effets négatifs sur le dynamisme des jeunes? M. Fraser-Dableh a parlé de la volonté des jeunes de participer au marché du travail. Ils veulent travailler. Avez-vous observé des répercussions sur les emplois pour les jeunes?

Pouvez-vous nous en dire un peu plus sur votre programme et ensuite nous dire ce que vous pensez de la PCU?

• (1540)

M. Owen Charters: Je vais essayer de répondre brièvement à vos deux questions.

Tout d'abord, il faut se rendre compte qu'il n'est plus vrai que les jeunes, et pas seulement en temps de pandémie, arrêtent l'école au printemps et recommencent à l'automne. Ils peuvent décider de recommencer à un autre moment. Certains prennent une année de pause, d'autres aménagent leurs horaires pour commencer à une autre session. Il n'y a plus vraiment de modèle fixe au niveau post-secondaire.

Le programme actuel est fondé sur un ancien modèle agricole dans lequel les congés scolaires tombent l'été et les emplois pour les étudiants aussi. Pourtant, les employeurs nous disent que les possibilités d'emploi n'existent pas seulement l'été. Dans beaucoup d'industries, des emplois sont disponibles à l'année. Si nous pouvions les offrir aux jeunes au moment qui leur convient et leur permettre d'économiser pour payer leurs études ou pour faire une pause avant de commencer leurs études postsecondaires, le programme serait beaucoup mieux adapté à la réalité des jeunes, à la façon dont ils envisagent leur travail et leur éducation.

L'idée de base, à laquelle nous réfléchissions déjà avant la pandémie, consiste à offrir un programme qui serait mieux adapté aux besoins actuels des employeurs et des étudiants. C'est, je pense, le premier facteur à considérer pour en arriver à un programme moderne, qui correspond vraiment à la réalité d'aujourd'hui.

Pour ce qui est de la PCU, je ne peux pas vraiment donner d'opinion. Selon ce que j'en sais, les étudiants y sont admissibles, mais ils ont eu droit à la Prestation d'urgence canadienne pour les étudiants. C'était pas mal, mais c'était insuffisant. L'été, ne l'oubliez pas, les étudiants veulent épargner. Ils doivent payer les frais de subsistance, les frais de scolarité... C'est beaucoup, mais de nombreux jeunes ne tirent pas le même revenu d'un travail ou de ces prestations que s'ils avaient eu un emploi à temps plein ou d'autres perspectives. Nous constatons que ces prestations sont insuffisantes et qu'elles n'offrent pas aux jeunes les possibilités dont ils ont besoin.

Je dois admettre que je n'en sais pas beaucoup plus au sujet de l'accès ou du manque d'accès. Je sais seulement que les étudiants ne trouvent pas ces prestations suffisantes.

Le président: Merci, monsieur Charters. Merci à vous également, madame Kusie.

C'est maintenant au tour de M. Long. Vous avez six minutes.

M. Wayne Long (Saint John—Rothesay, Lib.): Merci, monsieur le président.

Bonjour à tous.

Monsieur Charters, j'aimerais tout d'abord souligner que vous et les Repaires jeunesse du Canada faites un travail extraordinaire à la grandeur du pays. Je sais que le Repaire jeunesse de ma circonscription, Saint John—Rothesay, peut compter sur une directrice générale, Amy Appleby-Shanks, et sur toute une équipe extrêmement compétentes. Le repaire a poursuivi son travail remarquable en ouvrant son gymnase aux clients de notre refuge pour hommes, Outflow, durant la pandémie. Leur travail est tout simplement extraordinaire.

Monsieur Fraser-Dableh, je veux vous remercier. Je vous transmets mes salutations de Saint John, Nouveau-Brunswick. Nous sommes voisins. Merci de nous faire entendre la voix de la jeunesse. Vous nous avez présenté un exposé d'une grande profondeur et très édifiant, et je vous en remercie.

Pour revenir à vous, monsieur Charters, je tiens à vous dire que j'appuie sans réserve votre plaidoyer pour la transformation du programme Emplois d'été Canada en un programme d'emplois pour les jeunes. Lors de la législature précédente, c'est avec fierté que j'ai siégé au Comité qui a recommandé, dans un rapport intitulé *L'apprentissage par l'expérience et la préparation au marché du travail à l'intention des jeunes Canadiens*, qu'Emploi et Développement social Canada explore la possibilité de transformer le programme Emplois d'été Canada pour en faire un programme général d'emplois pour les jeunes Canadiens. Je le mentionne comme preuve de mon appui sans réserve à votre démarche.

Monsieur Charters, j'aimerais vous soumettre la question suivante: notre gouvernement a annoncé un investissement de 350 millions de dollars dans un fonds d'urgence pour l'appui communautaire. Cette aide vise à améliorer la capacité des organismes de bienfaisance et sans but lucratif à offrir des services de soutien aux communautés pendant la pandémie de COVID-19. Est-ce que les antennes locales des Repaires jeunesse du Canada ont demandé ou reçu de l'aide de ce fonds? Dans l'affirmative, quelle a été l'incidence de cette aide sur le terrain?

• (1545)

M. Owen Charters: Merci, monsieur Long. C'est une excellente question. Merci aussi de souligner le merveilleux travail d'Amy Shanks à Saint John. Si elle veut quelque chose, Mme Shanks ne manque jamais une occasion de faire pression sur notre équipe nationale pour l'obtenir.

Pour ce qui concerne le fonds d'urgence pour l'appui communautaire de 350 millions de dollars, la plupart des repaires ont soumis une demande et reçu de l'argent. Ils l'ont obtenu par l'entremise de fondations communautaires comme la Croix-Rouge ou Centraide, selon le genre de soutien recherché. Il y a eu beaucoup de discussions au sujet de l'aide fournie.

Une bonne partie de cette aide a été versée aux repaires qui offrent des services d'urgence d'aide alimentaire, en santé mentale ou de halte-accueil pour les familles. Tous ces services coûtent de l'argent, et le programme a joué un rôle déterminant pour la poursuite de ce travail. L'aide a aussi permis aux repaires de se procurer de l'équipement de protection individuelle.

Cependant, les repaires ont reproché à ce programme de ne pas les aider avec leurs propres besoins financiers. Il est conçu pour soutenir la prestation de services directs, ce qui est fantastique parce que les familles, les enfants et les jeunes de nos communautés en ont vraiment besoin. Malheureusement, les repaires n'ont pas eu d'aide pour payer les charges comme le loyer ou les frais généraux. Nos repaires ont une infrastructure, et ces coûts n'ont pas disparu comme par enchantement. Nous continuons de nous battre pour la création d'un fonds de durabilité qui continuera de soutenir les organismes sans but lucratif et de bienfaisance après que le fonds de 350 millions de dollars...

Désolé. Allez-y.

M. Wayne Long: Pas de souci. Je veux simplement mieux comprendre.

Vous venez de dire que le fonds ne pourvoit pas aux besoins financiers des repaires, ce que j'ai aussi entendu de la part d'autres organismes sans but lucratif. Selon vous, comment l'aide devrait-elle être attribuée pour vous être vraiment utile?

M. Owen Charters: Imagine Canada a proposé un programme — je crois que les discussions se poursuivent avec ED-SC — de subventions en fonction des pertes. Si je ne me trompe pas, les organismes de bienfaisance, plus particulièrement, et les organismes sans but lucratif pourraient calculer... Quand on regarde leur bilan et les difficultés qui pourraient les attendre, il est clair qu'il y a un manque à gagner. Des organismes doivent puiser dans leurs surplus pour couvrir leurs coûts, mais la réalité est que la plupart des organismes de bienfaisance n'ont pas de surplus. C'est pourquoi Imagine Canada a proposé la création d'un fonds de subventions qui aideraient les organismes à payer leurs coûts afin d'être en mesure de garder leurs portes ouvertes ou de les rouvrir quand ils pourront le faire en toute sécurité.

M. Wayne Long: Merci pour ces explications.

Monsieur le président, j'aimerais céder le reste de mon temps à M. Kusmierczyk.

Le président: Merci, monsieur Long.

Allez-y, monsieur Kusmierczyk.

M. Irek Kusmierczyk (Windsor—Tecumseh, Lib.): Merci beaucoup, monsieur le président.

Monsieur Charters, j'adore votre enthousiasme à l'égard du programme Emplois d'été Canada. Je peux vous assurer que quand notre gouvernement est entré en scène en 2015, un de nos premiers gestes a été de doubler le nombre d'occasions d'emplois d'été. Durant la pandémie de COVID-19, nous avons investi pour en ajouter 10 000 autres, ce qui porte à 86 000 le nombre d'emplois de qualité créés pour les jeunes partout au pays.

Cela dit, je ne veux pas seulement vous entendre au sujet du nombre d'emplois. J'aimerais aussi vous donner l'occasion de parler de l'assouplissement de certaines règles, et surtout de la possibilité d'offrir des emplois jusqu'au 28 février 2021. Pouvez-vous nous dire dans quelle mesure ces assouplissements permettront aux jeunes de tirer profit des offres d'emploi pendant leurs études?

M. Owen Charters: Oui. Je crois que c'est exactement le genre de flexibilité dont nous avons besoin. Je crois que ces investissements... Le financement a doublé, et c'est formidable. Les résultats sont concluants. Beaucoup de repaires, à titre d'employeurs, et beaucoup d'autres ont tiré parti de ces offres. Le fait que certains repaires n'ont pas rempli leur quota habituel montre bien que la demande est là, autant du côté des employeurs que des jeunes.

La possibilité d'offrir des emplois jusqu'en février est un très bon pas vers la flexibilité que les employeurs demandent. C'est aussi ce que réclament les étudiants. Ils sont nombreux à nous dire, comme M. Fraser-Dableh, qu'ils sont très incertains par rapport à leur retour à l'école et à leurs perspectives d'emploi l'hiver prochain. Ils savent qu'ils devront travailler plus, soit pendant leurs études — il se peut que les cours se donnent à distance —, soit parce qu'ils décideront de prendre une session de pause pour faire des économies. Je pense que certains ont hâte de retourner sur les bancs d'école et qu'ils attendront de pouvoir avoir des cours en personne avant de reprendre leurs études.

Selon les échos que nous avons eus de certains repaires, la prolongation des offres d'emplois a été très bien reçue, et c'est la même chose du côté des employeurs. Je pense aussi qu'on pourrait s'inspirer de cette mesure pour établir un programme plus permanent, qui ne s'appliquerait pas seulement en temps de pandémie et qui serait mieux adapté à la manière dont de plus en plus de jeunes conçoivent le travail et les études.

● (1550)

Le président: Merci, messieurs Charters et Kusmierczyk.

[Français]

Madame Chabot, vous disposez de six minutes.

Mme Louise Chabot: Je vous remercie.

J'aurais d'abord une brève question à poser à M. Charters. Je souhaite aussi la bienvenue à Mme Spinks.

En ce qui concerne le programme Emplois d'été Canada, si je vous ai bien compris, il y a un groupe d'experts...

Le président: Madame Chabot, pouvez-vous rapprocher votre micro, s'il vous plaît?

Mme Louise Chabot: Oui. Il était au-dessus de ma tête. Mon inspiration vient du cerveau, mais ce n'est pas par là que la voix passe. Je vous remercie, monsieur le président.

Monsieur Charters, je vous ai entendu parler d'un groupe d'experts, du programme Emplois d'été Canada et de trois recommandations. Si j'ai bien compris, d'abord, vous souhaitez que ce programme soit disponible tout au long de l'année et pas seulement durant la période prévue. Ensuite, vous souhaitez encourager l'emploi à temps partiel; c'était la première fois qu'on permettait aux employeurs d'offrir des emplois à temps partiel dans le cadre de ce programme, si je ne m'abuse. Malheureusement, je n'ai pas compris quelle était la troisième recommandation. Quelle est-elle?

Si je vous le demande, c'est parce que vous devez savoir que nous avons adopté, à ce comité, une motion visant à faire le bilan du programme Emplois d'été Canada, qui a eu ses forces et ses faiblesses dans le cadre de la COVID-19, en vue de l'élaboration du prochain programme.

M. Owen Charters: Je vous remercie, madame Chabot.

Si on remplace le programme par un programme qui dure toute l'année, de janvier à décembre, il faut faire un autre appel de demandes de financement. C'est l'objet de notre troisième recommandation. On a fait un programme au printemps et je pense qu'il est nécessaire de le renouveler à l'automne pour les autres employeurs et les autres étudiants aussi.

Mme Louise Chabot: Merci.

Je remercie M. Fraser-Dableh de son témoignage.

Je pense que, par l'entremise des programmes fédéraux, nous avons tenté de répondre à deux objectifs. Nous ne ferons pas ici le bilan du programme Emplois d'été Canada. Cela dit, il aurait été perfectible. Les règles ont été changées. Le financement, par exemple, qui était assuré à 50 % auparavant, est assuré maintenant à 100 % dans le cas des organismes publics et privés. Il permet aussi le travail à temps partiel. Vous devez savoir cependant que tout cela était dans la même enveloppe budgétaire.

Vous recommandez qu'un nouveau programme soit disponible à l'automne pour permettre à des entreprises, en raison de la CO-

VID-19, de bénéficier de ce type d'emplois. Il s'agirait aussi de permettre aux étudiants, pour qui il est difficile de trouver du travail, d'être admissibles à ce genre d'emploi tout en étant aux études.

Est-ce bien cela, votre objectif?

● (1555)

[Traduction]

M. Owen Charters: Nous proposons ce programme parce que les étudiants sont plus nombreux que jamais à chercher du travail. Ils sont tellement nombreux... Le taux de chômage demeure très élevé et il a encore grimpé durant la pandémie. Si, comme nous le proposons, le programme s'étend sur toute l'année et offre une deuxième série de subventions à l'automne pour les employeurs et les étudiants, je suis certain que le taux de chômage chez les jeunes diminuera considérablement, et qu'ils pourront trouver du travail. Quand les employeurs reprendront leurs activités, ils auront des emplois à offrir et ils seront à la recherche d'étudiants pour occuper ces emplois.

C'est difficile de travailler et d'étudier en même temps. Malgré tout, beaucoup d'étudiants n'ont pas le choix de travailler pendant leurs études parce que les coûts augmentent sans cesse. Nous constatons aussi que certains jeunes reportent le début de leurs études parce qu'ils veulent continuer de gagner de l'argent, si le programme leur permet de le faire.

[Français]

Mme Louise Chabot: Je vais éviter d'émettre des commentaires. Je pense que le programme Emplois d'été Canada, qui vise justement les périodes entre les sessions scolaires, a comme objectif de permettre à plusieurs étudiants d'obtenir des emplois, par exemple dans des camps de jeunes. Je n'irai pas plus loin. Je ne dénonce pas non plus les emplois pour étudiants, même quand les personnes sont aux études. Nous savons qu'il y a aussi de l'incertitude pour ce qui est de la rentrée scolaire. Je vous remercie de ces recommandations. Elles ont le mérite d'être étudiées.

J'ai une autre question. Comme vous le savez, on a conçu pour les étudiants la Prestation canadienne d'urgence pour les étudiants, la PCUE. Elle devait permettre aux étudiants et aux entreprises d'avoir accès à plus d'emplois. Il n'y a pas que le programme Emplois d'été Canada. Des commentaires négatifs ont été émis. On a dit que le programme n'était pas assez flexible et que les emplois à temps plein étaient boudés en raison de ce programme.

Avez-vous fait un bilan de la PCUE? Pensez-vous qu'elle aurait pu être améliorée, comme la PCU, pour qu'elle soit plus flexible et permettre plus d'heures ainsi que plus d'emplois?

[Traduction]

Le président: Répondez brièvement, s'il vous plaît. Nous avons largement dépassé le temps alloué.

M. Owen Charters: Selon ce que nous avons pu observer au sujet de la PCUE, c'est que le montant de 1 250 \$ par mois est loin de couvrir les frais de subsistance. Par ailleurs, il ne faut pas oublier que pour la plupart, les étudiants travaillent pour payer leurs dépenses courantes, mais aussi parce qu'ils veulent épargner pour leurs études et, dans certains cas, parce qu'ils doivent contribuer au budget familial. De plus en plus de jeunes subissent des pressions multiples parce qu'ils doivent payer leurs études et subvenir aux besoins de leur famille.

Le montant de la prestation d'urgence est moindre que ce que beaucoup d'étudiants auraient gagné en travaillant. Selon ce que nous avons compris, ils ne sont pas admissibles à la PCU parce qu'ils n'occupent pas un emploi conventionnel. Ce sont les règles du programme. Nous proposons un programme qui permettrait aux étudiants de travailler, qui à notre avis profiterait autant à l'économie qu'aux étudiants parce qu'ils pourraient gagner un revenu et acquérir de l'expérience.

Le président: Merci, monsieur Charters.

[Français]

Merci, madame Chabot.

[Traduction]

La prochaine période sera réservée à Mme Kwan. Vous avez six minutes.

Mme Jenny Kwan: Merci beaucoup, monsieur le président.

Je remercie nos témoins pour leurs exposés.

J'aimerais enchaîner sur les difficultés associées au programme Emplois d'été Canada. Tout d'abord, il est clair qu'une partie du problème, et c'est certainement le cas dans ma propre circonscription, vient du financement insuffisant année après année compte tenu du nombre de demandes. Cette année, par exemple, seulement le tiers environ des demandeurs ont obtenu du financement et, dans ce cas, ils sont loin d'avoir obtenu la totalité du financement demandé. Le gouvernement nous a aussi demandé de désigner des groupes supplémentaires qui étaient touchés en raison de la COVID. Nous avons soumis une recommandation, nous avons parlé à tous ceux que nous connaissions, mais, à ce jour, à peine un organisme parmi ceux que j'ai recommandés a reçu du financement. On en a fait tout un plat, mais, en réalité, les ressources pour venir en aide à ces groupes sont très maigres. Ce problème perdure depuis que je siège au Parlement.

Monsieur Charters, je trouve très intéressante l'idée d'un programme annuel. En plus d'offrir plus de souplesse et de stabilité aux organismes, il pourrait leur fournir les ressources dont ils ont besoin. Pourriez-vous nous dire quels types de subventions seraient efficaces dans le cadre d'un tel programme?

• (1600)

M. Owen Charters: C'est une question intéressante. Je crois que le programme de subventions est critiqué depuis le début non seulement sur le plan de l'accès, mais aussi de la rapidité. Il est déjà arrivé que des organismes... J'ai moi-même demandé des subventions et reçu des appels durant le congé de Pâques pour régler les derniers détails de demandes pour des emplois. Il faut comprendre que les petites entreprises et les organismes sans but lucratif attendent de savoir s'ils auront la subvention avant d'engager quelqu'un. Beaucoup d'universitaires commencent à chercher un emploi dès janvier, mais, souvent, les offres peuvent être affichées ou nous apprenons qu'un poste est offert seulement au début de la période du programme d'emplois d'été, c'est-à-dire beaucoup trop tard.

À mon avis, le programme offrirait beaucoup plus de souplesse s'il devenait annuel. Dans un monde idéal, des fonctionnaires affectés au programme pourraient engager les processus plus tôt et ceux-ci seraient permanents. Si le programme comportait deux ou trois cycles de subventions, les processus seraient cycliques. En tenant compte des besoins exprimés par les employeurs et les étudiants, le programme serait plus avantageux pour eux que le programme saisonnier actuel.

Tout part selon moi d'une nécessité réelle d'entendre les besoins des employeurs. De toute évidence, leurs besoins ne sont pas les mêmes actuellement en raison de la pandémie. Si on mettait plus d'efforts pour comprendre les attentes des employeurs et des étudiants par rapport au programme, ce serait vraiment merveilleux.

Mme Jenny Kwan: La décision du gouvernement d'accorder des fonds au Mouvement UNIS soulève actuellement un tollé, je ne vous apprends rien. Près d'un milliard de dollars ont été investis dans le bénévolat, mais, dans les faits, les jeunes travaillent pour le salaire minimum, parfois moins. D'aucuns pensent qu'il aurait été plus efficace d'injecter cet argent dans le programme Emplois d'été Canada.

Je ne veux pas alimenter la controverse autour du Mouvement UNIS. Ce n'est pas le moment. Je veux parler d'investir dans la jeunesse, de leur offrir des perspectives de travail et la possibilité d'avoir un revenu et d'acquérir de l'expérience. Que pensez-vous de la suggestion de réaffecter des fonds, notamment ceux qui ont été dégagés pour le bénévolat dans le Mouvement UNIS, au programme Emplois d'été Canada?

M. Owen Charters: Je suis ravi de parler de... En premier lieu, j'accorde une très grande valeur au bénévolat. Nous sommes nous-mêmes un membre fondateur du programme Service jeunesse Canada. Nous avons la ferme conviction qu'il faut inciter les jeunes à faire du bénévolat. C'est un moyen pour eux d'acquérir des valeurs qui leur seront bénéfiques tout au long de leur vie.

Cela dit, après en avoir discuté avec d'autres organismes pressentis comme partenaires, nous avons décidé de ne pas engager nos repaires dans cette démarche parce que l'emploi était une priorité beaucoup plus importante pour eux. Les repaires travaillent auprès des enfants et des jeunes, des domaines dans lesquels des enquêtes de sécurité très rigoureuses sont menées. Les exigences de formation sont importantes. Nous devons nous assurer que les personnes qui travaillent auprès des jeunes, qui sont membres, ont la capacité et la volonté d'aller jusqu'au bout.

Il est possible de trouver des bénévoles dévoués, mais il était prioritaire pour nous d'offrir des emplois. Nous avons 7 000 postes environ à l'échelle du pays. Beaucoup de nos employés sont jeunes. Ils sont embauchés pour la période estivale. Ils travaillent dans les camps d'été ou auprès des enfants et des jeunes. Au début de la pandémie, 6 000 d'entre eux ont été licenciés. Peu à peu, ils sont revenus, grâce à des programmes comme la PCU.

Donc, l'emploi était nettement prioritaire pour nous, et nous croyons que le programme Emplois d'été Canada... Tout investissement supplémentaire, qu'il provienne d'un autre programme ou d'une autre enveloppe, doit être décidé par le gouvernement. Une chose est certaine, tout investissement supplémentaire dans le programme d'emplois serait plus avantageux pour la plupart des jeunes du pays.

• (1605)

Mme Jenny Kwan: Merci beaucoup.

Je ne suis pas d'accord avec vous concernant la valeur que vous accordez au bénévolat, mais je crois qu'il existe une différence entre ce qui a été fait au sujet du Mouvement UNIS et ce qui serait souhaitable.

Quoi qu'il en soit, je vais maintenant m'adresser à Mme Spinks. Au vu de toutes les données qu'elle nous a fournies, j'aimerais savoir si elle pourrait nous dresser une espèce d'analyse comparative selon les sexes des répercussions de la COVID, et notamment sur les femmes et l'intérêt de créer un programme national de garderies.

Mme Nora Spinks: Oui, certainement.

Nous avons recueilli énormément de données qui indiquent que les femmes ont été disproportionnellement touchées par la COVID. C'est très clair. Que ce soit sur le plan financier, physique, émotionnel ou intellectuel, les effets ont été nettement plus graves pour les femmes.

Nous savons que les femmes exposées à un risque de violence ou qui sont plus vulnérables en raison de leur lien avec le marché du travail, soit parce qu'elles travaillent dans un secteur essentiel et qu'elles courent le risque de tomber malades, ou parce qu'elles prodiguent des soins et qu'elles courent le risque de ne pas être en mesure de le faire, notamment par suite de l'interdiction d'accès aux établissements de soins de longue durée.

Sur le plan financier, des femmes ont quitté le marché du travail pour s'occuper de leurs enfants et, actuellement, elles ont peur que si les écoles n'ouvrent pas à temps plein cet automne, elles ne pourront pas continuer de travailler, de faire l'école à la maison et d'éduquer les enfants en même temps. C'est le cas notamment des femmes qui ne peuvent pas compter sur d'autres adultes pour les relayer ou les soutenir. C'est clair que les répercussions sont disproportionnées pour les femmes.

Elles sont aussi disproportionnellement représentées dans la recherche. Par exemple, les femmes sont plus nombreuses à répondre aux enquêtes à participation ouverte, de sorte que nos données nous donnent une très bonne idée de ce qu'elles pensent. Elles se disent assez en faveur et satisfaites des mesures mises en place par le gouvernement: 76 % ont déclaré qu'elles étaient « très satisfaites » ou

« assez satisfaites » des mesures fédérales, et ce taux est de 79 % pour les mesures provinciales.

Mme Jenny Kwan: Permettez-moi de vous interrompre un instant. Est-ce que vous avez des données sur les besoins en garderies? On en parle beaucoup dans ma circonscription. Les gens croient qu'il faut établir un programme national de garderies.

Mme Nora Spinks: Oui, absolument.

Le président: Le temps est vastement écoulé. C'était une discussion extrêmement intéressante.

Madame Spinks, si vous le souhaitez, vous pourrez compléter vos réponses par écrit, y compris votre réponse à la dernière question,

Mesdames et messieurs, nous n'avons plus de temps. Merci à tous. J'ai été ravi de vous revoir, chers collègues.

Madame Spinks, l'Institut Vanier accomplit un travail très important et qui exerce une grande influence sur les responsables des politiques et le discours national. Nous vous en remercions infiniment.

Monsieur Charters, je ne peux pas vous laisser partir sans souligner le travail extraordinaire d'Amanda Beazley au Repaire jeunesse de Charlottetown.

Monsieur Fraser-Dableh, j'ai eu mon premier emploi il y a 41 ans, alors que j'étudiais à la Fredericton High School. Je travaillais dans un dépanneur sur la rue Regent. Alors, je vous conseille de bien choisir le chemin que vous emprunterez si vous ne voulez pas finir dans ce dépanneur.

Chers collègues, merci. Nous nous reverrons dans quelques semaines.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité
du Président de la Chambre des communes

PERMISSION DU PRÉSIDENT

Les délibérations de la Chambre des communes et de ses comités sont mises à la disposition du public pour mieux le renseigner. La Chambre conserve néanmoins son privilège parlementaire de contrôler la publication et la diffusion des délibérations et elle possède tous les droits d'auteur sur celles-ci.

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la Loi sur le droit d'auteur. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre des communes.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Aussi disponible sur le site Web de la Chambre des communes à l'adresse suivante :
<https://www.noscommunes.ca>

Published under the authority of the Speaker of
the House of Commons

SPEAKER'S PERMISSION

The proceedings of the House of Commons and its committees are hereby made available to provide greater public access. The parliamentary privilege of the House of Commons to control the publication and broadcast of the proceedings of the House of Commons and its committees is nonetheless reserved. All copyrights therein are also reserved.

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the Copyright Act. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the Copyright Act.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Also available on the House of Commons website at the following address: <https://www.ourcommons.ca>